

# La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages, enquête 1-2-3, phase 3

Ousman Koriko (Afristat)  
Constance Torelli(Insee-Dial)

---

L'enquête sur la consommation des ménages a été menée en 2001-2004 dans les capitales économiques de six pays de l'UEMOA (Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey, Ouagadougou). Tout en s'appuyant sur la méthodologie classique des enquêtes sur les dépenses des ménages, son originalité réside dans l'estimation des montants des dépenses des différentes catégories de ménages par produits, suivant le lieu d'achat, et notamment leur origine formelle ou informelle. Cette enquête régionale met en évidence une grande homogénéité quant aux comportements des ménages.

---

---

## Introduction

---

Dernier volet du dispositif 1-2-3, la phase 3 a pour objectif principal d'identifier les comportements des ménages en matière de consommation et d'apprécier l'importance et le rôle du secteur informel dans leur demande de biens et services. Dans l'optique ainsi déclinée, et pour une perspective plus étendue, elle permet, à la fois, de déterminer l'origine des produits, de quantifier la demande auprès du secteur informel et enfin, d'établir l'équilibre comptable ressources-emplois selon les types de consommateurs de la production informelle. Elle vient compléter la série des premiers résultats des deux premières phases de l'enquête 1-2-3, déjà parus dans cette collection.

L'enquête comporte aussi des questions d'opinion sur l'appréciation des ménages quant à l'évolution récente des revenus, de la consommation ou de l'épargne, et des transferts monétaires. Très largement inspirée dans sa structure des travaux réalisés à Madagascar par le projet MADIO (1998,

par exemple), son originalité tient surtout dans son aspect comparatif et à la mise en perspective régionale. Cette première analyse vient compléter les six publications nationales plus détaillées produites par chacun des six INS sur l'agglomération de son ressort (voir bibliographie). Pour des études ultérieures approfondies et permettre des comparaisons rigoureuses, il sera cependant nécessaire de procéder aux conversions en parité de pouvoir d'achat (PPA). Cette présente approche descriptive porte seulement sur des résultats en francs courants.

L'enquête comprend un échantillon représentatif de la population de la principale agglomération de six Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Spécifiquement, il s'agit d'un sous-échantillon de 4 200 ménages tirés parmi les 15 300 ménages de la phase 1 du dispositif d'enquête 1-2-3. Les événements politiques survenus en Côte d'Ivoire ont empêché la réalisation de la phase 3 sur les dépenses des ménages à Abidjan alors que les deux précédentes

phases (enquêtes emploi et sur le secteur informel) s'y étaient bien déroulées.

La consommation a été mesurée à partir d'une nomenclature de produits détaillée (600 postes). La technique de collecte varie suivant la périodicité des achats. Un module de relevés quotidiens de l'ensemble des consommations durant 15 jours a servi pour le calcul de la consommation alimentaire. Pour l'estimation de tous les autres types de dépenses (habillement, logement, éducation, santé, transport, etc.), un module rétrospectif a été rempli. La collecte du module quotidien a été réalisée en deux vagues équivalentes de ménages de 15 jours chacune.

### Typologie de ménages

Afin de satisfaire les besoins d'informations préalablement définis, l'approche méthodologique retenue repose sur une typologie dite fonctionnelle, c'est-à-dire axée sur l'origine sectorielle des revenus des ménages, à la différence des analyses classiques sur la consommation qui utilisent plutôt le niveau de leurs ressources. Il s'agit d'une typologie opérationnelle qui cherche à s'adapter aux politiques économiques en vigueur, notamment celles en matière de distribution des revenus et de création d'emplois. On sait que le niveau de vie de chaque catégorie de ménages dépend pour une large part de variables-clefs, instrumentales dans les choix de politiques macro-économiques et sur lesquelles les décideurs peuvent axer leurs actions.

La typologie élaborée à partir de la phase emploi distingue quatre catégories selon le secteur institutionnel d'activité du chef de ménage :

- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur public sont dénommés « *ménages publics* » ;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur privé formel sont dénommés « *ménages privés formels* » ;

- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel sont dénommés « *ménages privés informels* » ;
- les ménages dont le chef est inactif ou chômeur sont dénommés « *ménages inactifs ou chômeurs* ».

Les revenus des « *ménages publics* » dont le chef travaille pour le compte de l'administration ou des entreprises publiques sont déterminés par la politique de dépenses publiques en matière de salaire et de recrutement. De même, la rémunération des « *ménages privés formels* » est fonction des conventions collectives, de la politique salariale des entreprises et de leurs performances. S'agissant des « *ménages informels* », les revenus dépendent, dans le contexte d'une libéralisation, essentiellement des niveaux et de l'équilibre entre l'offre et la demande sur les différents marchés. Concernant les « *ménages chômeurs ou inactifs* », les principaux déterminants du niveau de leurs revenus sont les transferts institutionnels et communautaires, c'est-à-dire, l'importance des indemnités diverses versées par l'Etat d'une part et d'autre part la solidarité sous forme de soutien financier entre les ménages eux-mêmes.

Les résultats de l'enquête emploi ont confirmé le bien-fondé de cette typologie, en ce qui concerne son application aussi bien au mode d'insertion sur le marché du travail qu'au type d'habitat et d'équipement des ménages, deux sphères fortement corrélées avec les revenus, et donc avec la consommation. Aussi, l'analyse des résultats s'appuie-t-elle d'abord sur cette typologie, mais fera également référence à une classification alternative, utilisée habituellement dans les études sur la consommation. Cette seconde typologie, plus appropriée pour le traitement de la pauvreté et de l'inégalité, classe les ménages selon le niveau de richesse déterminé en fonction du montant de leur consommation. Le tableau ci-dessous présente la répartition des ménages par catégorie dans chacune des principales villes.

Tableau 1 : Répartition des ménages selon le secteur institutionnel d'activité du chef de ménage

Répartition des ménages (en %)	Cotonou	Ouagadougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Public	11,3	15,4	13,7	17,0	11,0	10,2	12,7
Privé formel	15,4	14,6	14,3	5,4	15,9	12,0	13,5
Privé informel	57,9	48,4	49,8	56,4	40,4	61,3	51,6
Chômeur, inactif	15,5	21,7	22,2	21,2	32,7	16,5	22,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taille moyenne des ménages	4,6	6,2	6,9	6,3	7,6	3,7	6,0

Source : *Enquêtes 1-2-3*, phase 3, Consommation des ménages, 2001-2004, Instituts Nationaux de la Statistique, AFRISTAT, DIAL, calculs des auteurs<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> NDLR : tous les tableaux de cet article sont issus de cette source, il n'a pas été jugé utile de la mentionner sous chaque tableau.

Les « ménages informels » constituent le groupe le plus nombreux : plus d'un ménage sur deux, soit 578 000 sur les 1 120 000 que compte l'ensemble des six agglomérations urbaines étudiées entre 2001 et 2004. Viennent ensuite dans l'ordre les « ménages chômeurs ou inactifs » (22 %), les « ménages privés formels » (14 %) et les « ménages publics » (13 %). Avec environ un ménage sur dix à Lomé, Cotonou et Dakar, les « ménages publics », dirigés pour la plupart par des fonctionnaires, sont minoritaires. En revanche, à Niamey, ils sont trois plus nombreux que les ménages privés formels.

## La consommation des ménages

### La consommation monétarisée

Hors autoconsommation et loyers imputés, la consommation monétarisée annuelle moyenne par ménage varie de 1,12 million FCFA à Lomé à 2,78 millions à Dakar, avec un montant moyen de 1,96 million FCFA sur l'ensemble des six villes.

Alors qu'ils représentent moins de 13 % de l'ensemble des ménages, les « ménages publics »

Tableau 2a : Consommation annuelle moyenne selon le secteur institutionnel du chef de ménage (Hors autoconsommation, cadeaux et loyers imputés)

(en milliers de FCFA)	Type de ménages	Cotonou	Ouagadougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Consommation annuelle par ménage	Public	<i>1</i> 2 620	<i>1</i> 2 306	<i>1</i> 3 151	<i>1</i> 2 019	<i>1</i> 3 315	<i>1</i> 1 395	<i>1</i> 2 530
	Privé formel	<i>2</i> 2 258	<i>2</i> 2 477	<i>2</i> 2 618	<i>2</i> 2 668	<i>2</i> 2 913	<i>2</i> 1 362	<i>2</i> 2 408
	Privé informel	<i>3</i> 1 795	<i>4</i> 1 271	<i>4</i> 1 868	<i>4</i> 1 508	<i>4</i> 2 366	<i>4</i> 990	<i>4</i> 1 628
	Chômeur inactif	<i>4</i> 1 623	<i>3</i> 1 554	<i>3</i> 2 295	<i>3</i> 1 463	<i>3</i> 3 056	<i>3</i> 1 275	<i>3</i> 2 148
	<b>Ensemble</b>	<b>1 933</b>	<b>1 667</b>	<b>2 245</b>	<b>1 648</b>	<b>2 783</b>	<b>1 123</b>	<b>1 963</b>
Consommation annuelle par tête	Public	<i>1</i> 529	<i>1</i> 369	<i>2</i> 363	<i>2</i> 346	<i>1</i> 470	<i>3</i> 327	<i>2</i> 400
	Privé formel	<i>2</i> 406	<i>2</i> 443	<i>1</i> 426	<i>1</i> 351	<i>2</i> 451	<i>1</i> 362	<i>1</i> 422
	Privé informel	<i>3</i> 405	<i>4</i> 206	<i>4</i> 287	<i>3</i> 242	<i>4</i> 334	<i>4</i> 269	<i>4</i> 294
	Chômeur inactif	<i>4</i> 379	<i>3</i> 226	<i>3</i> 319	<i>4</i> 218	<i>3</i> 339	<i>2</i> 347	<i>3</i> 310
	<b>Ensemble</b>	<b>416</b>	<b>267</b>	<b>325</b>	<b>260</b>	<b>365</b>	<b>300</b>	<b>329</b>
Consommation annuelle par U.C.	Public	<i>1</i> 775	<i>2</i> 548	<i>2</i> 555	<i>1</i> 494	<i>1</i> 702	<i>2</i> 470	<i>2</i> 594
	Privé formel	<i>2</i> 597	<i>1</i> 642	<i>1</i> 643	<i>2</i> 480	<i>2</i> 666	<i>1</i> 507	<i>1</i> 616
	Privé informel	<i>3</i> 587	<i>4</i> 307	<i>4</i> 438	<i>3</i> 345	<i>4</i> 500	<i>4</i> 381	<i>4</i> 432
	Chômeur inactif	<i>4</i> 533	<i>3</i> 330	<i>3</i> 479	<i>4</i> 294	<i>3</i> 503	<i>3</i> 479	<i>3</i> 452
	<b>Ensemble</b>	<b>603</b>	<b>394</b>	<b>494</b>	<b>365</b>	<b>544</b>	<b>423</b>	<b>482</b>
Part de l'alimentation (%)	Public	36,9	31,6	38,3	36,6	39,3	29,1	36,3
	Privé formel	34,1	27,2	36,6	35,3	38,1	27,6	34,3
	Privé informel	32,4	35,6	45,9	42,9	46,5	31,9	40,1
	Chômeur inactif	36,0	35,1	42,8	45,8	48,2	33,0	43,5
	<b>Ensemble</b>	<b>33,9</b>	<b>32,8</b>	<b>42,2</b>	<b>41,5</b>	<b>44,8</b>	<b>31,1</b>	<b>39,3</b>

Note : les chiffres en italique désignent un classement par ville des types de ménages de 1 à 4 suivant le niveau de consommation.

sont dans chacune des villes la catégorie où le niveau de dépenses de consommation est le plus élevé par ménage, soit en moyenne sur les six agglomérations, 55 % de plus que la catégorie des « ménages privés informels ». A Dakar et Lomé, les « ménages privés formels » et les « ménages chômeurs ou inactifs » ont des niveaux de consommation comparables, tandis qu'à Cotonou, Ouagadougou et Niamey, le budget moyen des ménages dirigés par un chômeur ou un inactif semble être plus proche de celui des ménages dont le chef exerce dans l'informel. La consommation est fortement associée à la taille du ménage avec des différences notables si on rapporte la consommation du ménage à sa taille, qu'elle soit exprimée en nombre de personnes ou en nombre d'unités de consommation (U.C.)<sup>2</sup>. Ainsi, quelle que soit la mesure considérée, les « ménages publics » et les « ménages privés formels » ont des niveaux de consommation relativement élevés par rapport aux « ménages chômeurs ou inactifs » et aux « ménages privés informels », à l'exception de Cotonou où les consommations des « ménages privés informels » et des « ménages privés formels » sont voisines.

Tableau 2b : Taille des ménages selon le secteur institutionnel du chef de ménage

	Type de ménages	Cotonou	Ouagadougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Taille des ménages	Public	5,0	6,2	8,7	5,8	7,1	4,3	6,3
	Privé formel	5,6	5,6	6,1	7,6	6,5	3,8	5,7
	Privé informel	4,4	6,2	6,5	6,2	7,1	3,7	5,5
	Chômeur inactif	4,3	6,9	7,2	6,7	9,0	3,7	6,9
	<b>Ensemble</b>	<b>4,6</b>	<b>6,2</b>	<b>6,9</b>	<b>6,3</b>	<b>7,6</b>	<b>3,7</b>	<b>6,0</b>
Taille des ménages (U.C.)	Public	3,4	4,2	5,7	4,1	4,7	3,0	4,3
	Privé formel	3,8	3,9	4,1	5,6	4,4	2,7	3,9
	Privé informel	3,1	4,1	4,3	4,4	4,7	2,6	3,8
	Chômeur inactif	3,0	4,7	4,8	5,0	6,1	2,7	4,8
	<b>Ensemble</b>	<b>3,2</b>	<b>4,2</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>	<b>5,1</b>	<b>2,7</b>	<b>4,1</b>

Mais la situation varie d'une capitale à l'autre. Par exemple à Dakar, si les « ménages publics » consomment en moyenne 8 % de plus que les « ménages chômeurs ou inactifs », la consommation par tête ou par U.C. montre un écart de près de 40 % en faveur des « ménages publics ». Avec des écarts bien différents, cette tendance s'observe également à Ouagadougou ou à Niamey. Cela s'explique par le fait que les « ménages chômeurs ou inactifs » en particulier dakarois sont en moyenne de plus grande taille. Dans les villes où les ménages sont de petite taille, comme par exemple à Cotonou, les « ménages publics » dépensent 60% de plus que les « ménages chômeurs ou inactifs ».

### La consommation totale

En fait, les données présentées dans le tableau précédent ne prennent en compte que la consommation monétarisée, c'est à dire celle qui fait l'objet d'une transaction sur le marché. Pour estimer la consommation dans son ensemble, il convient d'ajouter aux transactions monétaires, d'une part, l'autoconsommation, et, d'autre part, les loyers imputés des ménages propriétaires de leur logement (qui correspondent à un service qu'un ménage réalise pour son propre compte).

Tableau 3 : Consommation annuelle moyenne selon le secteur institutionnel du chef de ménage (y compris l'autoconsommation, les cadeaux et loyers imputés)

(en milliers de FCFA)	Type	Cotonou	Ouagadougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Consommation annuelle par ménage	Public	<i>1 2795</i>	<i>2 2506</i>	<i>1 3534</i>	<i>2 2196</i>	<i>1 3601</i>	<i>1 1447</i>	<i>1 2752</i>
	Privé formel	<i>2 2448</i>	<i>1 2647</i>	<i>2 2917</i>	<i>1 3057</i>	<i>3 3193</i>	<i>2 1394</i>	<i>2 2622</i>
	Privé informel	<i>3 1916</i>	<i>4 1393</i>	<i>4 2099</i>	<i>4 1651</i>	<i>4 2580</i>	<i>4 1037</i>	<i>4 1770</i>
	Chômeur inactif	<i>4 1830</i>	<i>3 1734</i>	<i>3 2579</i>	<i>3 1669</i>	<i>2 3582</i>	<i>3 1344</i>	<i>3 2453</i>
	<b>Ensemble</b>	<b>2 084</b>	<b>1 821</b>	<b>2 519</b>	<b>1 823</b>	<b>3 117</b>	<b>1 172</b>	<b>2 162</b>
Consommation annuelle par tête	Public	<i>1 564</i>	<i>2 402</i>	<i>2 407</i>	<i>2 376</i>	<i>1 510</i>	<i>3 339</i>	<i>2 436</i>
	Privé formel	<i>2 441</i>	<i>1 474</i>	<i>1 474</i>	<i>1 403</i>	<i>2 495</i>	<i>1 371</i>	<i>1 459</i>
	Privé informel	<i>3 432</i>	<i>4 226</i>	<i>4 322</i>	<i>3 265</i>	<i>4 364</i>	<i>4 282</i>	<i>4 319</i>
	Chômeur inactif	<i>4 427</i>	<i>3 252</i>	<i>3 358</i>	<i>4 248</i>	<i>3 397</i>	<i>2 366</i>	<i>3 354</i>
	<b>Ensemble</b>	<b>449</b>	<b>292</b>	<b>365</b>	<b>288</b>	<b>409</b>	<b>313</b>	<b>362</b>
Consommation annuelle par U.C.	Public	<i>1 827</i>	<i>2 595</i>	<i>2 622</i>	<i>2 537</i>	<i>1 763</i>	<i>3 488</i>	<i>2 646</i>
	Privé formel	<i>2 648</i>	<i>1 686</i>	<i>1 717</i>	<i>1 550</i>	<i>2 730</i>	<i>1 519</i>	<i>1 671</i>
	Privé informel	<i>3 626</i>	<i>4 336</i>	<i>4 492</i>	<i>3 377</i>	<i>4 545</i>	<i>4 399</i>	<i>4 470</i>
	Chômeur inactif	<i>4 600</i>	<i>3 368</i>	<i>3 538</i>	<i>4 335</i>	<i>3 590</i>	<i>2 505</i>	<i>3 516</i>
	<b>Ensemble</b>	<b>650</b>	<b>430</b>	<b>554</b>	<b>404</b>	<b>610</b>	<b>441</b>	<b>531</b>
Part de l'alimentation (%)	Public	34,7	29,3	34,4	33,7	36,3	28,1	33,5
	Privé formel	31,6	25,6	33,3	31,2	34,9	27,0	31,7
	Privé informel	30,5	33,2	41,3	39,4	43,0	30,6	37,2
	Chômeur inactif	32,3	32,0	38,5	41,4	41,2	31,3	38,4
	<b>Ensemble</b>	<b>31,6</b>	<b>30,5</b>	<b>38,0</b>	<b>37,9</b>	<b>40,2</b>	<b>29,9</b>	<b>36,0</b>
Part des loyers imputés (%)	6,4	7,3	8,4	6,5	9,2	3,8	7,6	
Part de l'autoconsommation (%)	0,5	0,6	1,7	1,9	1,0	0,2	1,0	
Montant total annuel de la consommation (en milliards de FCFA)		<b>368,5</b>	<b>298,2</b>	<b>476,4</b>	<b>227,1</b>	<b>807,4</b>	<b>240,6</b>	<b>2 418,2</b>

Note : les chiffres en italique désignent un classement par ville des types de ménages de 1 à 4 suivant le niveau de consommation

En premier lieu, l'autoconsommation, qui a été valorisée aux prix du marché, ne représente que 1,0 % de la consommation totale. Ce résultat met en évidence **la très forte intégration à l'économie marchande des populations urbaines**. Les « ménages informels » n'ont pas plus recours à l'autoconsommation (0,9 %), bien qu'ils soient souvent eux-mêmes producteurs de biens et services de consommation courante. Mais les « ménages formels » aussi « autoconsomment » une partie de leur production (1,3 %), qui correspond à la production informelle de certains de leurs membres.

En second lieu, l'estimation des loyers imputés amène à réviser à la hausse, bien plus fortement que l'autoconsommation, la consommation des ménages. L'enquête consommation prend en compte uniquement les loyers réels et les charges

payées par les ménages locataires. Cependant, ne pas payer de loyer représente une économie budgétaire significative pour les autres ménages propriétaires ou logés gratuitement. Sur l'ensemble des six agglomérations de la sous-région, plus de six ménages sur dix bénéficient de cette économie. Le loyer moyen effectivement payé sur le marché est un premier indicateur du niveau de vie dans chacune des villes. Les ménages locataires de Bamako et Dakar paient en moyenne un loyer plus élevé, proche de 25 000 FCFA par mois, tandis que ceux de Cotonou et de Niamey y consacrent environ 14 000 FCFA, comme à Ouagadougou dont la particularité est d'avoir un taux de ménages non-locataires nettement plus élevé qu'ailleurs. Mais c'est à Lomé où un ménage sur deux ne paie pas de loyer et où les loyers déclarés par les locataires sont les plus faibles de la sous-région.

**Tableau 4** : Pourcentage des ménages locataires et loyer mensuel déclaré ou estimé (en FCFA)

	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Ménages locataires (%)	39,3	16,2	31,8	42,4	40,3	50,1	37,2
Loyer mensuel déclaré des locataires	13 100	13 800	26 300	14 400	24 600	6 600	16 500
Loyer mensuel estimé non-locataires	18 300	13 200	25 900	17 100	39 800	7 500	21 700
Loyer mensuel ensemble des ménages	16 200	13 200	26 000	16 000	33 700	7 000	19 800

Grâce notamment aux informations recueillies sur l'habitat en phase 1, il est possible de reconstituer un loyer fictif pour les ménages propriétaires (ou ne payant pas de loyer) et de les imputer ensuite dans leur consommation. Le loyer implicite des ménages propriétaires est généralement plus élevé que celui effectivement déclaré par les ménages locataires. Cela traduit le fait que les logements des ménages propriétaires sont de meilleure qualité que ceux des ménages locataires. En effet, dans les principales agglomérations de la sous-région, 23 % des propriétaires habitent dans des villas contre 8 % des locataires. 30 % des premiers disposent de toilettes individuelles, alors que cette proportion n'est que de 15 % chez les ménages locataires. Le nombre de pièces occupées par les propriétaires (3,7) est aussi supérieur à celui des locataires (2,0). La part des loyers imputés dans la consommation est dans l'ensemble bien plus importante pour les « ménages chômeurs, inactifs » (parfois le double des autres ménages comme à Dakar et à Cotonou), plus souvent propriétaires de leur logement.

In fine, la consommation annuelle moyenne des ménages (y compris autoconsommation et loyers imputés) varie de 1 172 000 FCFA à Lomé à 3 117 000 FCFA à Dakar, soit de 4 % à 12 % de

plus que la consommation monétarisée (10 % sur l'ensemble des villes).

Dans le tableau 5 la consommation est agrégée selon la nomenclature officielle internationale COICOP (Classification of individual consumption by purpose) en douze fonctions :

1 – *Alimentation et boissons non alcoolisées*, 2 – *Boissons alcoolisées et tabac*, 3 – *Habillement et chaussures*, 4 – *Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles*, 5 – *Meubles, articles de ménages et entretien courant de la maison*, 6 – *Santé*, 7 – *Transports*, 8 – *Communications*, 9 – *Loisirs et culture*, 10 – *Enseignement*, 11 – *Hôtels et restaurants*, 12 – *Biens et services divers*.

L'intégration des loyers imputés dans la consommation conduit à gonfler le poste « logement », qui reste au deuxième rang derrière l'« alimentation », mais dont le montant moyen sur l'ensemble des six villes, passe de 255 000 FCFA à 426 000 FCFA par ménage et par an.

Au niveau global, le montant de la consommation annuelle des ménages dans l'ensemble des six principales agglomérations peut être estimé à 2 418 milliards FCFA, dont un tiers provient des

dépenses des « ménages formels » (publics et privés), dont leurs membres ne représentent

pourtant qu'un quart de la population totale.

Tableau 5 : Consommation annuelle moyenne par ménage (y compris autoconsommation, cadeaux et loyers imputés).

(en milliers de FCFA)	Cotonou	Ouagadougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Total
01.- Alimentation et boissons non alcoolisées	657	556	957	691	1252	350	778
02.- Boissons alcoolisées et tabac	42	48	10	16	20	17	25
03.- Habillement et chaussures	151	126	209	152	223	85	162
04.- Logement, eau, électricité, gaz, combustibles	360	315	589	357	649	180	426
05.- Meubles, articles de ménage, entretien courant	66	70	112	82	153	44	92
06.- Santé	72	72	105	46	97	47	76
07.- Transports	225	276	293	201	246	135	230
08.- Communications	48	46	29	25	76	23	44
09.- Loisirs et culture	66	54	38	41	78	26	52
10.- Enseignement	87	64	24	40	70	35	54
11.- Hôtels et restaurants	226	134	55	116	138	168	141
12.- Biens et services divers	83	60	98	56	115	60	82
Consommation totale moyenne (en milliers FCFA)	<b>2 084</b>	<b>1 821</b>	<b>2 519</b>	<b>1 823</b>	<b>3 117</b>	<b>1 172</b>	<b>2 162</b>

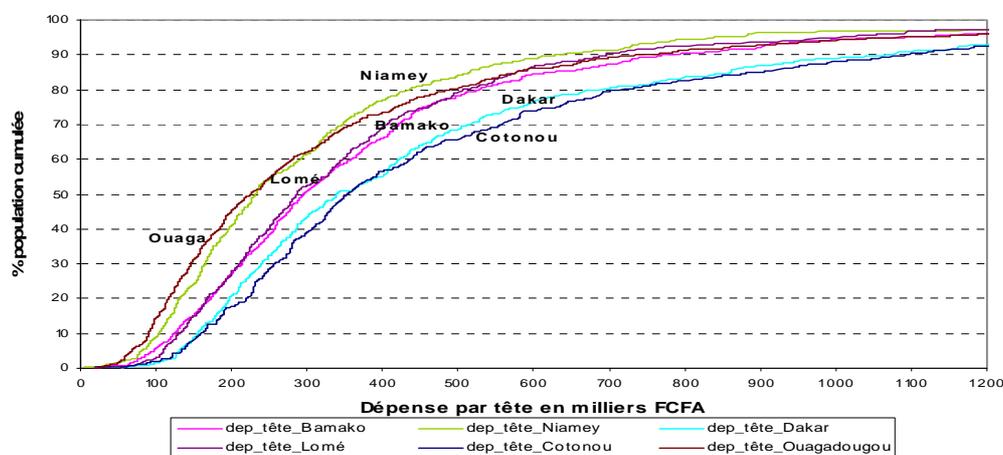
### Indicateurs d'inégalité dans la consommation des ménages

En adoptant une méthodologie commune (questionnaire, nomenclature de produits et durée de collecte identiques) et malgré l'utilisation des valeurs nominales, une première comparaison des dépenses à partir de l'approche par la dominance apporte des éléments nouveaux dans l'analyse. Au lieu de se focaliser sur des montants moyens par catégorie de ménages ou par tête, elle permet d'examiner la distribution des dépenses dans leur ensemble et d'appréhender les inégalités. Il s'agit ici de la dominance d'ordre 1 qui fait appel aux fonctions de répartition, présentant en abscisse le niveau des revenus ou des dépenses et en ordonnée le pourcentage des individus dépensant moins que

le montant de consommation porté en abscisse. Dans le cas présent, il s'agit de savoir si la pauvreté dans une ville est plus importante que dans une autre. Ainsi, trois couples de villes se dessinent sur le graphique 1 : Dakar et Cotonou dominent nettement les autres capitales, et cela à tout niveau de l'échelle de la distribution des dépenses. A l'opposé se trouvent Niamey et Ouagadougou, qui cependant pour le dernier quartile de la distribution des individus, se rapprochent de Lomé et de Bamako, le dernier couple au centre du graphique.

Evidemment cette comparaison est faite à titre indicatif dans la mesure où pour tenir compte des différentiels dans le coût de la vie, il faut convertir les dépenses de consommation en termes de standard de pouvoir d'achat.

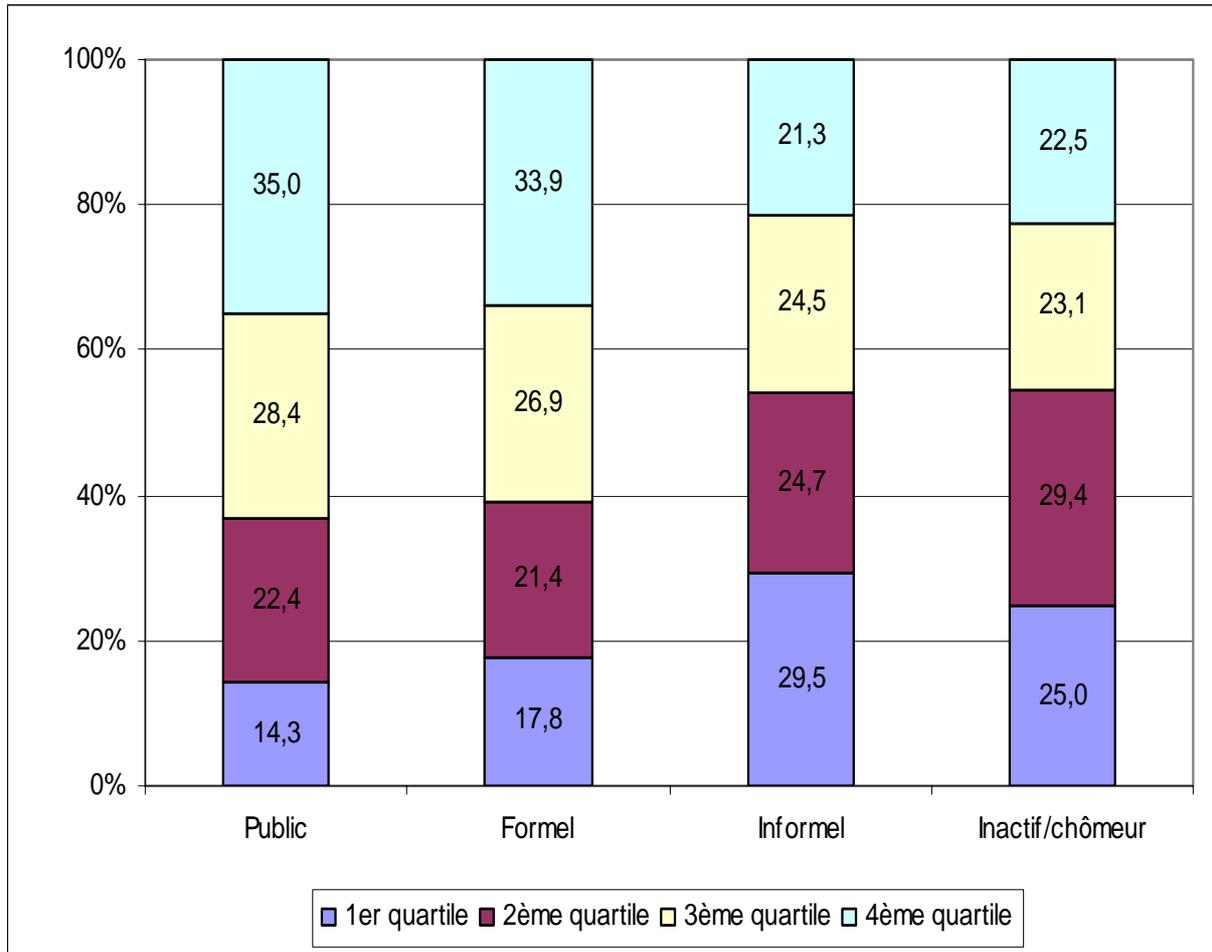
Graphique 1 : Dépense annuelle par tête  
(Hors cadeaux, autoconsommation et hors loyers imputés)



La classification des ménages suivant l'origine des revenus (public, privé formel, informel, chômeur ou inactif) a tendance à écraser la dispersion des niveaux de consommation. Cela s'explique par la forte hétérogénéité interne des quatre classes de ménages. Par exemple, on trouve chez les « ménages publics » aussi bien des employés non qualifiés que des hauts fonctionnaires de l'Etat ou encore des dirigeants d'entreprises publiques. Le graphique 2 illustre ce phénomène, les distributions

de consommation par type de ménages étant largement superposées. Ainsi, sur l'ensemble des six villes, 14 % des « ménages publics » appartiennent au quartile le plus pauvre, et 35 % au plus riche (respectivement 6 % et 35 % à Cotonou par exemple). Inversement, 30 % des « ménages informels » appartiennent au quartile inférieur et 21 % seulement se situent dans le quartile supérieur (respectivement 33 % et 18 % à Ouagadougou par exemple).

**Graphique 2 : Répartition des ménages selon le secteur institutionnel du chef de ménage et la consommation par tête**



Note : le quartile de consommation permet de découper la population des ménages en quatre groupes d'effectifs égaux, le premier quartile regroupant les 25 % des ménages ayant la consommation par tête la plus faible, et le dernier quartile, ceux dont la consommation par tête est la plus élevée. Les quartiles sont calculés à l'intérieur de chaque ville (ainsi, les ménages de villes différentes ayant le même niveau de consommation n'appartiennent pas forcément au même quartile).

Il est intéressant de comparer la typologie ci-dessus avec celle, plus classique, classant les ménages par quartile de consommation par tête. Par construction, cette seconde classification est beaucoup plus discriminante des niveaux de consommation, et ce,

quel que soit le poste considéré. Ainsi, **la consommation moyenne par tête des 25 % des ménages les plus pauvres** (premier quartile) est estimée à **159 000 FCFA** tandis que **celle des 25 % les plus riches** (dernier quartile) **atteint 919 000 FCFA**, soit un rapport de 1 à près de 6.

**Tableau 6 : Consommation annuelle selon le quartile de dépense par tête**  
(Y compris autoconsommation, cadeaux et loyers imputés)

(en milliers de FCFA)	Quartile	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Bornes quartiles de dépense par tête	1er quartile	255	145	222	168	255	200	/
	2ème quartile	389	254	340	257	404	310	/
	3ème quartile	668	453	529	423	643	482	/
Consommation annuelle par ménage	1er quartile	1 163	874	1 405	1 075	2 163	787	1 314
	2ème quartile	1 701	1 435	2 272	1 401	2 758	1 042	1 849
	3ème quartile	2 285	1 842	2 481	1 947	3 188	1 228	2 232
	4ème quartile	3 185	3 134	3 917	2 868	4 360	1 631	3 253
	<b>Ensemble</b>	<b>2 084</b>	<b>1 821</b>	<b>2 519</b>	<b>1 823</b>	<b>3 117</b>	<b>1 172</b>	<b>2 162</b>
Consommation annuelle par tête	1er quartile	188	105	157	123	194	144	159
	2ème quartile	320	196	277	211	316	247	270
	3ème quartile	511	333	415	335	498	380	425
	4ème quartile	1 221	832	874	688	1 036	786	919
	<b>Ensemble</b>	<b>449</b>	<b>292</b>	<b>365</b>	<b>288</b>	<b>409</b>	<b>313</b>	<b>362</b>
Consommation annuelle par UC	1er quartile	287	159	246	178	298	217	242
	2ème quartile	471	292	426	305	477	353	403
	3ème quartile	728	485	616	466	728	520	612
	4ème quartile	1 583	1 145	1 260	873	1 434	969	1 240
	<b>Ensemble</b>	<b>650</b>	<b>430</b>	<b>554</b>	<b>404</b>	<b>610</b>	<b>441</b>	<b>531</b>
Part de l'alimentation (%)	1er quartile	35,9	40,9	45,0	48,7	48,2	34,6	43,7
	2ème quartile	33,8	34,9	41,0	44,8	45,4	31,3	40,1
	3ème quartile	31,4	31,5	38,3	38,1	43,0	31,1	37,2
	4ème quartile	28,9	25,1	33,6	30,4	30,8	25,8	29,8
	<b>Ensemble</b>	<b>31,6</b>	<b>30,5</b>	<b>38,0</b>	<b>37,9</b>	<b>40,2</b>	<b>29,9</b>	<b>36,0</b>

En premier lieu, le rapport interquartile, qui mesure les inégalités au milieu de la distribution, montre qu'en moyenne, la consommation par tête du troisième quartile est 2,7 fois supérieure à celle du quartile le plus pauvre, suivant en cela, la loi d'Engels. Il y a une grande homogénéité, à l'exception de Ouagadougou où ce rapport est le plus élevé avec 3,2.

En second lieu, les indices de Gini et de Theil permettent d'appréhender de façon plus synthétique

l'ensemble de la distribution des dépenses. Les résultats confirment le diagnostic précédent, à savoir une inégalité plus marquée dans la capitale burkinabé qu'ailleurs. Oscillant entre 0,36 et 0,43 et conformément à la théorie économique, les indices de Gini se situent largement en-dessous des indices de Gini calculés sur les revenus totaux (provenant de l'activité + hors activité) des ménages relevés lors de la phase 1 (entre 0,51 à Dakar et 0,62 à Lomé).

**Tableau 7 : Indicateurs d'inégalité de la consommation par tête**

	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé
Rapport interquartile (Q3/Q1)	2,7	3,2	2,6	2,7	2,6	2,6
Indice de Gini	0,39	0,43	0,37	0,37	0,36	0,36
<i>Ecart-type</i>	0,016	0,015	0,012	0,014	0,010	0,012
Intervalles de confiance	[0,36 - 0,42]	[0,41 - 0,46]	[0,34 - 0,39]	[0,34 - 0,40]	[0,34 - 0,38]	[0,33 - 0,38]
Indice de Theil	0,28	0,39	0,25	0,25	0,23	0,23
<i>Ecart-type</i>	0,025	0,049	0,021	0,024	0,013	0,015
Intervalles de confiance	[0,23 - 0,33]	[0,29 - 0,48]	[0,20 - 0,29]	[0,21 - 0,30]	[0,20 - 0,25]	[0,20 - 0,26]

Note : le rapport interquartile (Q3/Q1) est égal à la consommation des ménages appartenant au 3<sup>ème</sup> quartile rapportée à celle des ménages situés dans le 1<sup>er</sup> quartile

## Les coefficients budgétaires

Au niveau agrégé, 36 % de la consommation des ménages est consacrée à l'alimentation. Dix points séparent Lomé de Dakar (respectivement 30 % et 40 %). Cependant, quelques différences dans les habitudes des ménages sont à noter. En effet, les dépenses liées aux repas et boissons pris à l'extérieur sont importantes à Ouagadougou, Cotonou et Lomé (de 7 à 14 % de la dépense totale), tandis qu'à Dakar et Bamako, elles sont plus faibles. Cela est confirmé par le fait que 94 % des Dakarais et 92 % des Bamakois déjeunent

régulièrement à la maison le midi contre les deux-tiers dans les autres villes. En regroupant les postes alimentation/boissons/hôtels et restaurants, les parts budgétaires deviennent ainsi plus proches avec 44 % à Cotonou, 45 % à Dakar et Niamey et 47 % à Lomé. C'est à Bamako et Ouagadougou qu'elles sont les moins élevées (41 %). Selon la typologie des ménages utilisée pour l'analyse, les "*ménages informels*", généralement plus pauvres, consacrent une part de leur budget plus élevée aux dépenses alimentaires et à l'opposé, les « *ménages publics* », plus riches, une part plus faible.

Tableau 8 : Coefficients budgétaires (y compris autoconsommation, cadeaux et loyers imputés)

%	Cotonou	Ouagadougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
01.- Alimentation et boissons non alcoolisées	31,6	30,5	38,0	37,9	40,2	29,9	36,0
02.- Boissons alcoolisées et tabac	2,0	2,6	0,4	0,9	0,6	1,5	1,1
03.- Habillement et chaussures	7,3	6,9	8,3	8,3	7,2	7,3	7,5
04.- Logement, eau, électricité, gaz, combustibles	17,3	17,3	23,4	19,6	20,8	15,4	19,7
05.- Meubles, articles de ménage, entretien courant	3,2	3,8	4,4	4,5	4,9	3,7	4,3
06.- Santé	3,4	4,0	4,2	2,5	3,1	4,0	3,5
07.- Transports	10,8	15,2	11,6	11,0	7,9	11,5	10,6
08.- Communications	2,3	2,6	1,1	1,4	2,4	2,0	2,0
09.- Loisirs et culture	3,2	2,9	1,5	2,3	2,5	2,2	2,4
10.- Enseignement	4,2	3,5	0,9	2,2	2,2	3,0	2,5
11.- Hôtels et restaurants	10,8	7,4	2,2	6,4	4,4	14,3	6,5
12.- Biens et services divers	4,0	3,3	3,9	3,1	3,7	5,1	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les dépenses de logement (réelles ou imputées) arrivent en deuxième position avec environ 20 % des dépenses. Le classement par type de ménages montre qu'à l'exception de Niamey et de Lomé, le poids du poste « *Logement* » est plus important pour les « *ménages inactifs ou chômeurs* », plus souvent propriétaires de leur logement que les autres types de ménages. Autre consommation importante dans les principales agglomérations africaines étudiées, celle liée aux "*transports*". Partout elle dépasse 10 %, sauf à Dakar (8 %), et c'est à Ouagadougou que ce taux est le plus élevé (15 %). Cependant, le comportement des ménages varie d'un type de ménage à l'autre. Par exemple, les individus des ménages formels (publics et privés) dépensent davantage d'argent pour se déplacer, fait vérifié au sein de chacune des villes. Le poste « *habillement et chaussures* » arrive en quatrième position, avec un taux quasi égal dans toutes les villes. Les dépenses de santé sont faibles avec moins de 4 % de la dépense totale. La part des dépenses d'enseignement qui ne regroupe dans la nouvelle nomenclature COICOP que les frais de scolarité est encore plus faible.

La structure des coefficients budgétaires par quartile de consommation par tête est plus

contrastée que celle qui résulte de la classification par origine du revenu. Ainsi les coefficients budgétaires vont décroissant du premier quartile au dernier quartile pour les dépenses alimentaires et de logement, tandis que ceux de toutes les autres fonctions évoluent en sens inverse. On retrouve ici des résultats standards de la théorie économique, les dépenses alimentaires ayant une plus faible élasticité-revenu que les autres dépenses, jugées moins essentielles.

### La consommation alimentaire

**La consommation alimentaire annuelle par tête varie de 82 000 FCFA à Ouagadougou à 153 000 FCFA à Dakar, soit respectivement 121 000 FCFA et 228 000 FCFA par unité de consommation.** La consommation fait apparaître des habitudes alimentaires différentes d'une ville à l'autre. Ainsi, les capitales sahéliennes consomment davantage de pain et de céréales que les trois villes côtières. En revanche, pour une raison évidente, ces dernières consomment plus en poissons qu'en viande. Les Bamakois arrivent en tête des dépenses affectées au poste « *viandes* » (17 %). Cotonou et Lomé consomment également davantage de légumes et fruits que les autres capitales.

Tableau 9 : Coefficients budgétaires des produits alimentaires (y compris l'autoconsommation)

(en milliers de FCFA)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Consommation alimentaire par tête	131	82	130	97	153	87	121
Consommation alimentaire par UC	190	121	198	137	228	123	177
(en %)							
01.- Pain et céréales	30,7	43,0	38,4	44,3	26,6	31,8	33,5
02.- Viandes	9,0	9,7	17,1	12,7	9,0	7,1	11,0
03.- Poissons et fruits de mer	14,4	4,6	5,1	2,2	12,0	16,4	9,5
04.- Lait, fromage et oeufs	5,6	2,9	3,4	3,4	7,6	4,0	5,3
05.- Huiles et graisses	8,4	5,7	6,4	6,9	11,5	6,2	8,5
06.- Fruits	2,4	2,0	1,9	1,0	1,0	2,3	1,6
07.- Légumes	17,6	13,9	13,3	16,5	12,2	17,7	14,2
08.- Sucre, confiture, confiserie	2,3	2,6	6,4	1,9	6,9	1,8	4,8
09.- Autres produits alimentaires	4,6	5,1	5,3	7,9	3,8	6,4	5,0
10.- Boissons non alcoolisées	4,8	10,4	2,7	3,1	9,3	6,3	6,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La classification par origine du revenu donne des situations contrastées selon les villes. Si à Ouagadougou, Niamey et Lomé, les « ménages publics » consomment en proportion davantage de viande que dans les « ménages informels », ils en consomment autant à Bamako et Dakar. Quant aux produits de la mer, la consommation entre les types de ménages n'est guère différente supposant par là que le poisson n'est pas un aliment de luxe, allant même à être plus consommé par les informels à Lomé (17 % pour les informels contre 14 % pour les ménages publics).

La typologie de ménages fondée sur les quartiles de consommation alimentaire par tête explique davantage les variations des coefficients budgétaires. Fondamentalement, plus les ménages sont pauvres et plus la part du pain et des céréales est importante. En contrepartie, et au sein de chaque ville, le poste « viandes » est d'autant plus important que les ménages sont riches. La part consacrée aux produits de la mer croît aussi avec le niveau de dépenses mais de manière moins sensible. **Ainsi, plus on est riche, plus le régime alimentaire est diversifié.** En effet, dans toutes les capitales, la plupart des coefficients alimentaires

hors céréales, croissent avec le niveau de vie. Seules, les parts des « huiles et graisses » et dans certains cas les « sucres, confiserie » échappent à cette règle.

#### Le poids des céréales

L'enquête 1-2-3 renseigne également sur les prix unitaires selon le type d'unité acheté, mais la difficulté de convertir en kilo les unités non standards a rendu l'exercice délicat et il a été jugé préférable de calculer les quantités des produits consommés par tête à partir des dépenses et des valeurs obtenues par l'enquête et des prix de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC).

Le riz est en général un aliment très consommé dans toutes les capitales africaines, sauf à Lomé et Cotonou où le maïs est l'aliment de base. Le tableau précédent soulignait une plus grande consommation de céréales dans les villes de Ouagadougou et de Niamey ; cependant, les produits céréaliers sont plus diversifiés entre riz, maïs et mil.

Tableau 10 : Quantité annuelle par tête selon le secteur institutionnel du chef de ménage et quantité journalière des principales céréales consommées

	(en kg)	Secteur institutionnel du chef de ménage				Ensemble	Consommation par tête/jour en grammes
		Public	Privé formel	Informel	Chômeur et inactif		
Cotonou	Maïs	103,8	66,9	67,3	77,9	73,1	200,3
	Riz importé	27,9	33,4	22,4	27,0	25,7	70,4
Ouagadougou	Maïs	70,6	66,0	58,2	65,2	62,8	172,1
	Mil	7,3	10,7	15,3	21,3	14,9	40,8
	Riz importé	84,1	71,9	53,3	57,1	61,4	168,2
Bamako	Mil	49,0	56,8	55,1	73,9	58,4	160,0
	Riz importé	16,8	29,5	20,0	22,2	21,2	58,1
	Riz local	84,4	80,2	87,5	85,7	85,6	234,5
Niamey	Maïs	79,9	57,3	66,0	65,7	67,5	184,9
	Mil	31,2	23,2	41,5	40,2	38,4	105,2
	Riz importé	70,3	49,8	65,8	62,3	64,6	177,0
Dakar	Riz importé	100,0	96,3	87,6	97,1	93,7	256,7
Lomé	Maïs	98,5	80,5	79,8	92,9	84,2	230,7
	Riz importé	24,4	29,9	24,2	26,8	25,3	69,3

Tableau 11 : Quantité annuelle par tête selon le quartile de consommation et quantité journalière des principales céréales consommées

	(en kg)	Quartile de consommation par tête				Ensemble	Consommation par tête/jour en grammes
		1er quartile	2ème quartile	3ème quartile	4ème quartile		
Cotonou	Maïs	56,7	75,3	79,3	96,8	73,1	200,3
	Riz importé	10,0	22,8	35,4	52,0	25,7	70,4
Ouagadougou	Maïs	34,9	60,7	85,8	94,7	62,8	172,1
	Mil	20,7	14,9	9,1	10,8	14,9	40,8
	Riz importé	26,3	51,2	76,9	135,7	61,4	168,2
Bamako	Mil	35,0	46,6	73,8	106,3	58,4	160,0
	Riz importé	14,6	18,1	25,3	34,4	21,2	58,1
	Riz local	48,0	81,2	87,1	166,8	85,6	234,5
Niamey	Maïs	50,5	68,0	69,4	99,8	67,5	184,9
	Mil	31,8	38,5	36,3	55,0	38,4	105,2
	Riz importé	51,2	63,7	71,3	85,1	64,6	177,0
Dakar	Riz importé	65,8	90,5	126,3	125	93,7	256,7
Lomé	Maïs	62,5	83,8	106,2	108,1	84,2	230,7
	Riz importé	10,8	22,8	36,7	50,9	25,3	69,3

La classification des ménages par secteur institutionnel fait apparaître quelques particularités sur la consommation de ces aliments de base. Ainsi, le maïs est davantage consommé par les « ménages publics » que les « ménages informels », tandis que le mil dans les capitales où il est consommé, on note l'inverse. La variable revenu est aussi plus discriminante sur les quantités consommées que la typologie des ménages retenue. En résumé, plus on est riche, plus on consomme de tout à l'exception de certaines céréales : en effet, bien que ces derniers consomment moins en proportion, il n'en

demeure pas moins, qu'en valeur, ils dépensent davantage que les ménages les plus pauvres.

Ainsi, l'enquête reflète largement les habitudes alimentaires dans les villes africaines. En fait, l'analyse des quantités consommées, réalisée sur les produits tels que la viande, le poisson, le sucre et autres produits alimentaires, permettrait d'établir des bilans caloriques et d'éclairer davantage les analyses sur la pauvreté et les inégalités.

## Lieux d'achat et raison du choix des ménages

Ce chapitre traite spécifiquement d'un objectif essentiel de la phase 3 de l'enquête 1-2-3. **Il s'agit d'apprécier l'importance du secteur informel dans la consommation des ménages**, ainsi que les **facteurs d'arbitrage entre secteurs formel et informel**, par type de ménages.

En effet, la phase 2 de l'enquête 1-2-3 qui portait sur les unités de production informelles, a permis d'identifier l'origine de la demande adressée au secteur informel, suivant les emplois de la production informelle : consommation intermédiaire, investissement, exportation et consommation finale des ménages ou des administrations. Cependant, la décomposition de la demande finale satisfaite par l'offre informelle par catégorie de ménages est d'une importance capitale pour comprendre le rôle du secteur informel dans un circuit macro-économique d'ensemble. On cherche en particulier à savoir dans quelle mesure les revenus distribués aux ménages par le secteur formel sont dépensés dans le secteur informel, avec les effets multiplicateurs induits.

Si la méthode la plus appropriée pour traiter ce problème consiste à réaliser une enquête auprès des ménages et à les interroger sur leurs lieux d'achat (plutôt que d'enquêter directement les clients des unités de production informelles), cette solution présente un inconvénient. Les consommateurs peuvent informer sur le type d'établissements qui leur ont vendu les produits qu'ils achètent mais sont souvent incapables de désigner le véritable producteur. Or, les biens vendus par des commerçants informels ne sont pas nécessairement des biens produits par ce secteur. Seuls les « services aux ménages » échappent à ce travers, les ménages s'adressant directement aux prestataires de services.

**Tableau 12** : Principaux lieux d'achat (hors cadeaux, autoconsommation et hors loyers fictifs)

(en % des fréquences d'achats)	Cotonou	Ouagadougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
<b>Lieu d'achat : INFORMEL</b>	<b>92,6</b>	<b>92,3</b>	<b>97,3</b>	<b>96,0</b>	<b>94,3</b>	<b>95,2</b>	<b>94,6</b>
Ambulant ou poste fixe sur la voie publique	32,3	19,8	6,1	31,7	5,3	36,0	18,1
Domicile, vendeur dans une petite boutique	24,9	22,2	14,0	38,3	46,8	20,8	30,6
Marché public	31,4	45,3	75,1	23,4	38,5	32,1	42,1
Autres lieux informels	4,1	5,0	2,1	2,6	3,8	6,3	4,0
<b>Lieu d'achat : FORMEL</b>	<b>7,4</b>	<b>7,7</b>	<b>2,7</b>	<b>4,0</b>	<b>5,7</b>	<b>4,8</b>	<b>5,4</b>
Supermarché, magasin formel	1,9	1,0	0,5	0,5	1,5	0,5	1,1
Secteur public ou parapublic	2,6	2,0	1,3	1,4	1,6	1,8	1,8
Autres lieux formels	2,9	4,8	1,0	2,0	2,5	2,5	2,6

Il faut donc voir dans les résultats ci-après une étude sur le système de commercialisation plus que sur le système de production, cette dernière analyse ne pouvant être menée qu'en mobilisant les informations collectées dans la phase 2 de l'enquête 1-2-3.

### Une domination écrasante du secteur informel dans la satisfaction de la demande finale des ménages

Deux types d'analyse peuvent être menés. La première porte sur la fréquence des achats dans les différents points de vente et la seconde pondère cette fréquence d'achat par la valeur de la consommation correspondante. Chacun des deux points de vue présente des avantages et des inconvénients. L'étude des fréquences d'achat est un indicateur du nombre de fois où l'on s'approvisionne dans tel ou tel lieu d'achat. Par contre, elle a tendance à sur-représenter les lieux d'achat où les ménages vont très souvent, mais pour acheter des quantités limitées, donc représentant une faible valeur des dépenses.

#### 95 % des achats se font dans le secteur informel

Les ménages s'adressent massivement au secteur informel pour leur consommation. Celui-ci est le dernier intermédiaire avant le consommateur. **Près de 95 % des transactions des ménages ont été effectuées dans le secteur informel.** Cette quasi-monopolisation de la distribution par le secteur informel limite les possibilités de substitution entre secteurs formel et informel, au moins du point de vue des commerces. Bamako et Dakar semblent « boudier » les marchands ambulants pour leur préférer les marchés publics. La part des supermarchés est marginale avec à peine 1 % des achats et moins importante que celle des autres points de vente « formels » (2,6 %).

**78 % de la consommation des ménages est achetée dans le secteur informel.**

Pour aller plus loin dans l'analyse, on doit chercher à estimer la part de chacun des secteurs formel et informel dans la consommation des ménages. En effet, l'interprétation du tableau 11 souffre d'une limite : **on donne le même poids à chaque achat**, sans tenir compte du montant qu'il représente dans la consommation de chaque ménage.

L'enquête 1-2-3 permet de pallier ce défaut. En effet, elle donne, pour chaque poste élémentaire de la nomenclature de produits, le lieu d'achat et le montant de la dépense. On peut donc estimer le poids de chaque secteur, formel et informel, dans la

consommation. On peut même aller plus loin, en faisant le calcul par type de ménages, en prenant en compte les différences de coefficients budgétaires par catégorie, ainsi que les différences de lieu d'achat.

Globalement, la pondération des biens et services par leur valeur ne change pas le diagnostic précédent. Au niveau agrégé, près de **78 % de la valeur de la consommation totale des ménages est fournie par le secteur informel**. La baisse de la part du secteur informel par rapport à l'analyse en fréquence d'achat s'explique par le fait que le montant moyen des dépenses dans le secteur formel est supérieur à celui des dépenses effectuées dans le secteur informel.

Tableau 13 : Principaux lieux d'achat (hors cadeaux, autoconsommation et hors loyers fictifs)

(en % du montant des achats)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
<b>Lieu d'achat : INFORMEL</b>	<b>76,5</b>	<b>72,2</b>	<b>81,0</b>	<b>80,5</b>	<b>75,7</b>	<b>84,0</b>	<b>77,7</b>
Ambulant ou poste fixe sur la voie publique	19,7	14,5	9,6	18,6	5,2	22,0	12,5
Domicile, vendeur dans une petite boutique	20,3	18,7	14,0	20,9	37,6	19,5	24,5
Marché public	29,2	30,3	49,5	33,2	24,9	29,9	32,3
Autres lieux informels	7,3	8,7	8,0	7,8	8,1	12,6	8,5
<b>Lieu d'achat : FORMEL</b>	<b>23,5</b>	<b>27,8</b>	<b>19,0</b>	<b>19,5</b>	<b>24,3</b>	<b>16,0</b>	<b>22,3</b>
Supermarché, magasin formel	5,3	3,4	2,8	3,0	6,4	1,8	4,4
Secteur public ou parapublic	9,4	7,0	9,7	7,0	6,8	6,1	7,7
Autres lieux formels	8,9	17,4	6,5	9,5	11,0	8,2	10,2

Pour affiner le diagnostic, il convient de mener une analyse plus détaillée de la consommation et des lieux d'achat par type de produits.

« Alimentation et boissons non alcoolisées »

Dans toutes les capitales, concernant « l'alimentation », le secteur informel ne souffre d'aucune concurrence sérieuse : plus de 95 % du montant des achats de produits alimentaires sont réalisés dans le secteur informel. Les marchés publics en fournissent entre 40 et 46 % à Dakar et Niamey, 60 % à Cotonou et Ouagadougou, 64 % à

Lomé et 78 % à Bamako. En fait, nombre d'aliments proviennent exclusivement du secteur informel.

« Habillement et chaussures »

La situation dans « l'habillement et les chaussures » est proche de celle qui prévaut dans « l'alimentation », avec une prépondérance massive du secteur informel. Plus de 87 % du montant des achats proviennent de l'informel. Dans les trois villes sahéliennes, les trois-quarts des dépenses se règlent sur les marchés publics (60-65 % dans les villes côtières).

Tableau 14 : Part du secteur informel dans la consommation des ménages (hors cadeaux, autoconsommation et loyers fictifs)

(en % du montant des achats)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
01.- Alimentation et boissons non alcoolisées	94,8	95,3	98,8	98,4	96,1	98,6	96,8
02.- Boissons alcoolisées et tabac	89,0	95,3	99,7	96,9	93,5	96,7	93,9
03.- Habillement et chaussures	81,5	90,3	88,4	89,2	85,5	97,0	87,6
04.- Logement, eau, électricité, gaz, combustibles	64,3	56,5	61,6	66,6	50,6	71,1	59,3
05.- Meubles, articles de ménages, entretien courant	75,1	91,2	92,2	89,7	87,7	96,1	88,5
06.- Santé	9,2	5,6	20,9	19,1	5,9	17,3	11,9
07.- Transports	71,4	41,9	64,6	50,1	42,1	74,2	55,7
08.- Communications	32,0	39,2	30,7	34,9	44,8	66,3	41,7
09.- Loisirs et culture	61,5	65,0	78,3	67,9	54,0	57,7	61,6
10.- Enseignement	8,3	17,8	32,4	15,7	21,6	17,1	17,2
11.- Hôtels et restaurants	94,9	95,8	86,6	89,1	83,7	97,2	91,9
12.- Biens et services divers	81,9	85,1	82,5	82,9	79,3	92,9	83,1
<b>Total</b>	<b>76,5</b>	<b>72,2</b>	<b>81,0</b>	<b>80,5</b>	<b>75,7</b>	<b>84,0</b>	<b>77,7</b>

## « Santé »

Avec une part budgétaire très faible dans les ménages (3,5 % en moyenne sur l'ensemble des villes), le poste « Santé » revient à plus de 88 % au secteur formel (90 % et plus à Cotonou, Ouagadougou et Dakar, c'est le poste où le poids du secteur formel est le plus important. **Il est cependant inquiétant de constater l'importance relative jouée par le secteur informel dans le domaine de la santé** et des risques sanitaires induits. Est illustrée ici ou là, l'ampleur des dangers auxquels les ménages font face quotidiennement par l'omniprésence de circuits parallèles dans un secteur aussi sensible que la santé.

## « Transports »

Le secteur informel reste très présent à Cotonou et à Lomé avec plus de 70 % du montant des dépenses réalisées. Dans les autres villes il est compris entre 40 et 65 %. Le secteur public n'intervient que très faiblement dans le domaine du transport en commun : quelques bus en ville et le chemin de fer parfois. Les ménages ont recours au secteur formel pour les achats d'« automobiles » mais les achats de « motocyclettes et bicyclettes » se font exclusivement auprès du secteur informel ainsi que

**Tableau 15** : Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) : principaux lieux d'achat (en % du montant total des achats)

(en %)	Cotonou	Ouagadougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Lieu d'achat informel	72,3	80,8	75,9	81,9	44,4	82,1	66,3
Lieu d'achat formel	27,7	19,2	24,1	18,1	55,6	17,9	33,7

### Même les ménages formels s'approvisionnent dans le secteur informel

Quel que soit le type de ménage, le secteur informel joue un rôle prépondérant dans la consommation des ménages, même les « ménages publics » s'y approvisionnent à raison de 72 % sur l'ensemble des villes. Il apparaît donc clairement **que toute mesure de politique économique touchant les revenus formels** (masse salariale de l'Etat, évolution du salaire minimum, politique d'embauche, etc.) **aura un impact sur le secteur**

la plupart des dépenses pour les « pièces détachées ».

## « Enseignement »

Dans « l'enseignement », les « **frais de scolarité** » **sont encaissés par le secteur formel à plus de 80 %** en moyenne (67 % à Bamako, 78 % à Dakar et jusqu'à 92 % à Cotonou). Il faut cependant relativiser car la part budgétaire du poste est faible dans la consommation des ménages (au plus 4 % à Cotonou et à peine 1 % à Bamako).

### Et plus des deux tiers des dépenses liées aux investissements des ménages se font aussi dans l'informel

La prépondérance du secteur informel comme principal fournisseur des ménages n'est pas l'apanage de la consommation, puisqu'on la retrouve **au niveau de l'investissement-logement** des ménages. Dans ce domaine, le secteur informel encaisse au minimum 44,4 % à Dakar et au maximum 82,1 % à Lomé, des frais de construction, main-d'œuvre et matériaux. La part du secteur public s'explique par les frais liés à la construction, comme les permis de bâtir et autres frais d'enregistrement.

**informel.** Par exemple, au minimum à Dakar, **39,6 % de la demande finale des ménages adressée au secteur informel provient des « ménages formels »** (privés et publics).

Par type de ménages, on observe une homogénéité inter-villes avec une gradation décroissante de la propension à s'approvisionner dans le secteur informel, des « ménages formels » (privés et publics) aux « ménages informels », les « ménages inactifs ou chômeurs » occupant une position intermédiaire.

**Tableau 16** : Part du secteur informel selon le secteur institutionnel du chef de ménage et quartile de consommation par tête (hors cadeaux, autoconsommation et loyers fictifs)  
(en % du montant total des achats)

Secteur institutionnel (en %)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Public	72,7	65,3	76,9	78,4	67,9	78,4	72,3
Privé formel	77,4	59,8	76,0	63,5	70,7	81,6	71,7
Privé informel	77,3	80,2	85,8	83,9	81,5	86,7	82,3
Chômeur, inactif	76,2	77,8	79,5	81,5	75,4	82,0	77,4
<b>Ensemble</b>	<b>76,5</b>	<b>72,2</b>	<b>81,0</b>	<b>80,5</b>	<b>75,7</b>	<b>84,0</b>	<b>77,7</b>
Quartile de consommation par tête (en %)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
1er quartile	91,0	87,4	94,6	91,3	86,0	90,3	89,4
2ème quartile	84,0	80,8	83,9	90,7	82,9	88,2	84,3
3ème quartile	77,5	75,7	84,4	82,5	78,6	84,3	80,1
4ème quartile	66,8	62,5	72,9	70,4	64,2	78,2	68,1
<b>Ensemble</b>	<b>76,5</b>	<b>72,2</b>	<b>81,0</b>	<b>80,5</b>	<b>75,7</b>	<b>84,0</b>	<b>77,7</b>

Encore une fois, la classification des ménages par niveau de consommation s'avère plus discriminante que celle basée sur l'origine des revenus. En effet, selon cette approche, **plus on est pauvre, plus on s'adresse au secteur informel**. Ainsi, la part de la consommation satisfaite par le secteur informel s'élève au fur et à mesure que la consommation diminue. Globalement, elle passe de 89 % pour les 25 % des ménages les plus pauvres à 68 % pour les 25 % les plus riches, Cotonou et Ouagadougou affichant de plus grands écarts entre les quartiles extrêmes.

### **Le choix du secteur informel pour la proximité, la modicité des prix, et pour le formel, la qualité et l'absence d'alternative.**

Interrogés sur les raisons qui ont motivé leur choix de s'approvisionner chez tel ou tel fournisseur, les réponses des ménages sont aussi explicites sur leur préférence pour le secteur informel que pour le

secteur formel. Le comportement des consommateurs est très proche d'une capitale à l'autre. **L'avantage du secteur informel, c'est surtout la proximité du lieu d'habitation et la modicité des prix. Quant au secteur formel, deux raisons sont principalement invoquées par les ménages : la qualité et le fait que le bien ou le service n'existe pas ailleurs.** Ce résultat est d'autant plus robuste qu'on le retrouve pour la quasi-totalité des postes de la consommation dans chaque ville.

Parmi les sept modalités de choix proposées, les quatre citées précédemment regroupent plus de 94 % des réponses : « meilleur prix », « meilleure qualité », « proximité du fournisseur », « n'existe pas ailleurs ». Dans la mesure où l'argument de la proximité est directement lié à celui des prix et que la modalité « pas ailleurs » est surtout retenue pour les postes où le secteur public intervient massivement, **l'arbitrage proximité/prix/qualité constitue le déterminant fondamental du choix du secteur d'achat.**

**Tableau 17** : Raisons principales du lieu d'achat (hors autoconsommation, cadeaux et loyers fictifs)  
(en % du montant du total des achats)

Secteur	Raisons du choix du lieu d'achat	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
<b>Informel</b>	Prix	<b>38,8</b>	<b>25,4</b>	<b>38,2</b>	<b>36,9</b>	<b>22,4</b>	<b>39,2</b>	<b>31,7</b>
	Qualité	15,3	11,6	15,8	14,7	15,7	16,0	15,1
	Crédit	0,7	1,5	3,6	2,8	1,3	1,4	1,8
	Proximité	<b>40,8</b>	<b>55,3</b>	<b>40,5</b>	<b>38,5</b>	<b>50,7</b>	<b>36,2</b>	<b>44,8</b>
	Accueil	1,7	2,6	0,7	4,4	5,0	4,1	3,2
	Non trouvé ailleurs	1,8	1,3	1,0	1,3	3,9	1,5	2,2
	Autres raisons	0,9	2,4	0,3	1,5	1,0	1,5	1,1
<b>Ensemble</b>	<b>76,4</b>	<b>72,3</b>	<b>81,0</b>	<b>80,6</b>	<b>75,8</b>	<b>84,0</b>	<b>77,8</b>	
<b>Formel</b>	Prix	12,8	13,8	13,5	16,0	11,5	16,1	13,1
	Qualité	<b>54,2</b>	<b>35,8</b>	<b>46,5</b>	<b>53,2</b>	<b>31,7</b>	<b>38,7</b>	<b>40,8</b>
	Crédit	0,3	0,3	2,7	0,1	0,9	0,3	0,9
	Proximité	14,0	23,7	13,2	9,6	8,2	13,7	12,9
	Accueil	0,5	0,6	1,5	2,0	2,7	1,5	1,7
	Non trouvé ailleurs	<b>16,2</b>	<b>21,5</b>	<b>20,6</b>	<b>15,7</b>	<b>41,4</b>	<b>27,6</b>	<b>27,6</b>
	Autres raisons	2,0	4,4	2,0	3,4	3,6	2,1	3,1
<b>Ensemble</b>	<b>23,6</b>	<b>27,7</b>	<b>19,0</b>	<b>19,4</b>	<b>24,2</b>	<b>16,0</b>	<b>22,2</b>	

Ni la qualité de l'accueil, ni la prise en compte des relations familiales (qu'on aurait pu juger importantes dans le secteur informel), ni les modalités éventuelles de crédit à la consommation, ni d'autres motivations extra-économiques ne jouent un rôle conséquent dans le choix du fournisseur. Ce résultat montre la prégnance des relations marchandes dans les capitales africaines, la diversité de l'offre et la concurrence entre producteurs, et enfin **la rationalité fondamentalement économique des décisions des consommateurs.**

La modalité « *n'en trouve pas ailleurs* », à travers laquelle on pourrait saisir les effets de complémentarité entre secteurs formel et informel, n'a été retenue que pour les achats de produits correspondant à des monopoles publics. Cependant, il ne faut pas interpréter le faible poids de cette modalité par la généralisation de la concurrence « formel/informel », mais plutôt comme l'existence d'une forte concurrence entre producteurs en général, notamment à l'intérieur même du secteur informel.

**41 % des dépenses effectuées par les ménages dans le secteur formel sont motivés par la qualité des produits** qu'ils y trouvent. Cet effet qualité du secteur formel est particulièrement fort dans l'« *habillement* », l'« *enseignement* » et les « *loisirs et culture* ». Cette proportion est plus faible seulement là où il existe un monopole de l'Etat, notamment pour les postes « *logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles* », ce qui explique l'importance de la modalité « *n'en trouve pas ailleurs* ».

**Près de la moitié de la consommation (45 %) satisfaite par le secteur informel est justifié par la proximité. Les prix proposés viennent en deuxième position avec 31 % de la consommation effectuée dans le secteur informel.** La très grande concurrence que se font entre eux les producteurs ou les commerçants informels uniformise les prix à la baisse (par rapport aux éventuels concurrents du secteur formel), et amène les consommateurs à s'approvisionner au plus près.

Les raisons du choix du lieu d'achat sont encore plus explicites lorsqu'on l'analyse par type de ménages. En effet, les ménages les plus riches sont

moins sensibles à l'argument de la proximité. En contrepartie, pour ces derniers et relativement aux autres ménages, la qualité prime sur les prix, qu'ils s'adressent au secteur formel ou au secteur informel.

Au sein du secteur informel, les clients choisissent les différents lieux d'achat pour des motifs variables : les "*marchés*" pour leurs prix attractifs, le secteur informel localisé (« *boutique* », « *atelier* », « *à domicile* ») et les « *ambulants* », d'abord pour leur proximité, et dans une moindre mesure pour leurs prix.

### **Origine des biens de consommation des ménages**

Si les ménages sont, dans leur grande majorité, souvent incapables de déterminer l'origine du secteur de production (informel/formel) des biens qu'ils consomment, ils peuvent connaître, avec une marge d'erreur acceptable, le pays de production de ces biens, grâce aux emballages qui portent généralement les marques et les étiquettes. Naturellement, pour certains produits, il est très difficile de retracer le chemin parcouru du producteur au consommateur, compte tenu de la mondialisation des échanges, avec ses délocalisations, réexportations et contrefaçons. Cependant, les résultats ont été jugés suffisamment cohérents pour être présentés ici. De plus, la mesure des importations au niveau du consommateur présente l'avantage de prendre en compte les importations frauduleuses qui échappent aux déclarations douanières.

La consommation des ménages de l'ensemble des six principales agglomérations étudiées porte essentiellement sur des produits d'origine locale. **L'importation directe, hors services, représente 33 % de la consommation.** Par ailleurs, seulement 10 % des dépenses des ménages sont consacrés à acquérir des biens produits dans d'autres pays d'Afrique. Une nomenclature plus détaillée montre que ces biens proviennent essentiellement du Nigeria et de la Côte d'Ivoire. Les pays développés restent d'importants fournisseurs de biens de consommation sur les marchés de l'UEMOA. L'acquisition des biens produits par l'Europe et les autres pays développés représente 17 % du budget des ménages.

**Tableau 18** : Répartition de la consommation des ménages selon le pays de production des biens  
(en % du montant total) (hors cadeaux, autoconsommation, loyers fictifs et hors services)

Pays de production	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
National	62,8	57,0	71,9	51,3	76,5	67,6	67,0
Afrique	12,1	11,0	11,0	23,1	2,3	13,3	9,9
Autres pays en développement	3,9	3,6	2,3	11,1	7,3	8,9	5,9
Europe	13,7	8,4	5,9	6,6	4,7	9,8	7,9
Autres pays développés	7,5	20,0	8,9	7,9	9,2	0,4	9,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'analyse par type de produits montre une situation contrastée. **L'autosuffisance alimentaire sur l'ensemble des six villes étudiées est loin d'être atteinte, puisque seulement 79,6 % de la consommation est d'origine locale.** La part des importations alimentaires pourrait être légèrement sous-estimée du fait que l'origine de certains produits alimentaires est quelquefois difficile à déterminer.

Rappelant qu'il s'agit uniquement des biens et non des services, les postes les plus affectés par les importations sont l'« *habillement et chaussures* », la « *santé* » et surtout le « *transport* ». Une situation vraiment contrastée selon les villes, notamment

dans ce dernier secteur où plus de 90 % des dépenses de transport, à Cotonou et Ouagadougou, sont d'origine étrangère (services exclus), tandis qu'à Dakar et Lomé, cette part représente moins de 40 %. Pour certains produits, les importations constituent un passage obligé, compte tenu de l'inexistence de substituts locaux. C'est le cas de la plupart des biens d'équipement (voitures, etc.) et des produits pétroliers. En revanche, il existe une véritable concurrence entre certains produits locaux et importés. L'« *habillement* » constitue le secteur le plus exposé à Dakar ; près de la moitié des dépenses d'habillement des ménages provient de l'étranger, la friperie occupant une place de choix.

**Tableau 19** : Répartition de la consommation importée des ménages selon le poste de dépense  
(en % du montant total, services exclus)  
(hors cadeaux, autoconsommation et hors loyers fictifs)

Fonctions	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Alimentation et boissons non alcoolisées	21,7	25,7	9,0	42,5	18,4	22,4	20,4
Boissons alcoolisées et tabac	21,5	36,5	58,1	94,1	31,5	42,3	38,0
Habillement et chaussures	91,0	60,7	70,0	79,9	49,9	94,1	68,9
Logement, eau, électricité, combustibles	28,6	17,9	18,2	20,5	3,9	13,3	15,5
Meubles, articles ménage, entretien courant	60,3	26,6	21,3	45,1	17,5	80,6	33,2
Santé	79,3	86,9	51,1	79,8	70,2	91,5	73,3
Transports	94,0	92,6	82,9	82,2	37,4	37,6	82,0
Loisirs et culture	54,9	75,8	62,5	80,4	48,1	86,8	62,0
Hôtels et restaurants	1,0	2,4	2,2	2,6	4,8	1,0	2,3
Biens et services divers	82,7	81,4	59,7	79,0	30,8	89,0	59,1
<b>Ensemble</b>	<b>37,2</b>	<b>43,1</b>	<b>28,1</b>	<b>48,7</b>	<b>23,5</b>	<b>38,8</b>	<b>33,0</b>

Globalement, **l'origine géographique des importations montre une participation quasi égale entre pays développés et non-développés.** Pour Ouagadougou et Dakar, les pays développés non européens sont les principaux partenaires, puisque **46,5 % et 39,2 % des importations**

**entrant dans la consommation des ménages proviennent de ces pays.** En revanche toujours à Dakar, la part très limitée (9,9 %) des produits d'origine africaine montre la faiblesse de l'intégration régionale, ce qui n'est pas le cas pour les autres villes.

**Tableau 20** : Consommation importée en fonction du lieu d'achat et du pays de production (en % du montant du total)  
(hors cadeaux, autoconsommation, loyers fictifs et hors services)

Secteur	Pays d'origine	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
<b>Formel</b>	Afrique	16,2	8,0	34,6	41,7	2,6	31,4	17,8
	Autres pays en développement	4,5	7,3	5,1	5,8	10,5	11,5	7,6
	Europe	51,5	32,6	22,6	30,5	29,2	50,9	35,2
	Autres pays développés	27,8	52,1	37,7	22,0	57,7	6,2	39,4
	<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>						
<b>Informel</b>	Afrique	38,7	36,5	40,8	48,7	12,8	41,2	34,8
	Autres pays en développement	12,8	9,2	9,1	26,4	39,3	27,5	21,7
	Europe	31,2	11,3	20,4	10,0	16,3	30,2	19,5
	Autres pays développés	17,3	42,9	29,7	15,0	31,6	1,1	24,0
	<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>						
<b>Ensemble</b>	Afrique	32,5	25,6	39,3	47,4	9,9	38,7	30,1
	Autres pays en développement	10,5	8,5	8,1	22,8	30,9	23,4	17,8
	Europe	36,8	19,5	21,0	13,6	20,1	35,5	23,9
	Autres pays développés	20,2	46,5	31,7	16,2	39,2	2,4	28,3
	<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>						

Si globalement le secteur informel commercialise proportionnellement plus de produits locaux à destination des ménages que le secteur formel, le rôle prépondérant du secteur informel dans les

circuits de distribution des principales agglomérations fait qu'il apparaît aussi comme le principal vecteur de diffusion des produits importés.

**Tableau 21** : Part du secteur informel selon le pays de production (en % du montant total)  
(hors cadeaux, autoconsommation, loyers fictifs et hors services)

Pays de production	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
National	93,9	93,8	95,0	94,5	91,6	98,3	93,7
Afrique	86,3	88,0	77,5	84,6	92,3	79,3	83,6
Autres pays en développement	88,2	66,7	83,9	95,5	90,2	87,5	88,2
Europe	61,4	35,8	72,5	60,6	57,9	63,5	59,1
Autres pays développés	62,0	56,9	69,8	76,2	57,3	34,2	61,4
<b>Ensemble</b>	<b>85,9</b>	<b>79,9</b>	<b>89,3</b>	<b>88,6</b>	<b>86,8</b>	<b>89,1</b>	<b>86,7</b>

Au terme de cette analyse, on peut s'interroger sur la propension des différentes catégories de ménages à consommer des biens importés. Si l'enquête ne permet pas de saisir de façon certaine « l'élite », souvent caractérisée par sa très forte tendance à

marquer sa préférence pour les produits étrangers, globalement elle fait apparaître cette tendance. En effet, la consommation en biens locaux varie peu selon le type de ménages : de 62,7 % pour les « ménages publics » à 68 % pour les « ménages informels ».

**Tableau 22** : Consommation d'origine locale suivant le secteur institutionnel du chef de ménage (en % du montant total) (hors cadeaux, autoconsommation, loyers fictifs et hors services)

Secteur institutionnel	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Public	63,8	54,5	66,7	45,6	74,1	56,4	62,7
Privé formel	60,1	49,9	68,0	49,0	74,5	58,2	63,7
Privé informel	63,4	61,3	74,9	52,9	78,0	62,8	68,0
Chômeur, inactif	62,9	58,7	73,1	54,0	76,6	62,2	70,2
<b>Ensemble</b>	<b>62,8</b>	<b>56,9</b>	<b>71,9</b>	<b>51,3</b>	<b>76,5</b>	<b>61,2</b>	<b>67,0</b>

L'analyse par quartile de consommation confirme bien ce résultat. Plus on est pauvre, plus on consomme des produits locaux. Plus on est riche,

plus on a tendance à consommer des produits importés : de 26,2 % chez les plus pauvres à 38,9 % chez les plus riches.

**Tableau 23** : Consommation d'origine importée suivant le quartile de consommation par tête (en % du montant total) (hors cadeaux, autoconsommation, loyers fictifs et hors services)

Quartile de consommation par tête	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
1er quartile	27,2	29,3	20,6	48,1	20,7	29,3	26,2
2ème quartile	34,6	37,5	24,9	46,2	22,2	34,9	29,7
3ème quartile	35,7	41,1	28,9	45,4	21,9	38,4	31,7
4ème quartile	43,8	51,1	32,4	52,7	27,4	46,6	38,9
<b>Ensemble</b>	<b>37,2</b>	<b>43,1</b>	<b>28,1</b>	<b>48,7</b>	<b>23,5</b>	<b>38,8</b>	<b>33,0</b>

## Evolution de la consommation et stratégie de lutte contre la pauvreté

Dans l'enquête sur la consommation des ménages, un certain nombre d'éléments d'information ont été collectés sur la dynamique des revenus et de la consommation dans les douze mois précédant l'enquête. En particulier, on a interrogé les ménages pour savoir à combien ils estimaient les variations de leurs revenus depuis une année et comment ils se sont adaptés aux changements. Plus qu'une mesure quantitative précise, ces déclarations sont perçues comme une appréciation qualitative des ménages donnant un ordre de grandeur des évolutions passées.

### En dehors de Lomé, une stabilité des revenus et une légère hausse de la consommation depuis un an.

En comparant avec l'année précédente, **près de six ménages sur dix déclarent que leur revenu nominal est resté stable**. Environ un ménage sur trois estime que son revenu a baissé, avec la proportion la plus faible à Dakar (17,8 %) et la plus élevée à Lomé (42,3 %), où en particulier, pour cette catégorie de ménages, cette baisse du revenu réel s'est instantanément traduite par une baisse de la consommation, marquant la faiblesse de l'épargne des ménages. La paupérisation continue de la

population de cette ville semble due notamment, aux crises politico-économiques que traverse le pays et aux sanctions économiques infligées par l'Union Européenne depuis 1992. Autrement dit, le solde d'opinion qui mesure le différentiel des opinions positives et négatives atteint près de -34 points à Lomé tandis qu'à Dakar, il est seulement de -4 points. Dans une situation intermédiaire, le solde d'opinion des autres villes varie de 10 à 17 points en négatif.

Si les ménages considèrent en moyenne que leur revenu nominal est resté stable, qu'en est-il de leur consommation ? En premier lieu, même si la majorité des ménages considère qu'elle est restée stable, on constate que les ménages dont la consommation a augmenté sont plus nombreux que ceux dont la consommation a baissé, à l'exception de Bamako et de Lomé.

Pour consommer davantage alors que leurs revenus sont restés stables, les ménages ont dû puiser dans leur épargne pour tenter de réduire la chute de leur niveau de consommation. Sur l'ensemble des villes, si l'épargne est restée stable pour plus de 58 % des ménages, ceux dont l'épargne a baissé sont quand même cinq fois plus nombreux que ceux dont elle a augmenté. Il est probable que les ménages disposant d'un patrimoine y ont opéré des ponctions pour mieux faire face à l'érosion monétaire. Le solde d'opinion à Lomé (-51 points) souligne une situation des ménages encore plus préoccupante qu'ailleurs.

Tableau 24 : Opinion des ménages sur les évolutions du revenu, de la consommation et de l'épargne (% de ménages)

Opinion des ménages	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
<b>Revenu</b>							
A augmenté	17,2	15,9	15,3	16,8	14,0	8,5	14,2
Est resté stable	55,1	54,9	52,7	54,9	68,2	49,2	57,0
A baissé	27,7	29,2	32,0	28,3	17,8	42,3	28,8
<b>Solde d'opinion</b>	<b>-10,5</b>	<b>-13,3</b>	<b>-16,7</b>	<b>-11,5</b>	<b>-3,8</b>	<b>-33,8</b>	<b>-14,6</b>
<b>Consommation</b>							
A augmenté	33,3	31,6	22,9	26,0	30,4	21,2	28,1
Est restée stable	46,7	45,7	51,5	52,2	57,5	42,1	49,5
A baissé	20,0	22,7	25,6	21,8	12,1	36,7	22,4
<b>Solde d'opinion</b>	<b>13,3</b>	<b>8,9</b>	<b>-2,7</b>	<b>4,2</b>	<b>18,3</b>	<b>-15,5</b>	<b>5,7</b>
<b>Epargne</b>							
A augmenté	7,6	5,5	10,2	8,7	7,1	3,1	6,6
Est restée stable	59,9	55,2	51,6	60,7	72,6	42,4	58,4
A baissé	32,5	39,3	38,2	30,6	20,4	54,5	35,0
<b>Solde d'opinion</b>	<b>-24,9</b>	<b>-33,8</b>	<b>-28,0</b>	<b>-21,9</b>	<b>-13,3</b>	<b>-51,4</b>	<b>-28,4</b>

La hausse ou la baisse de la consommation s'est traduite par des réductions différenciées des postes budgétaires. Pour les ménages dont la consommation est en baisse, **ce sont les postes « Habillement et chaussures » et « Loisirs, spectacles » qui ont constitué la première source d'ajustement**. Pour un tiers des ménages, les

« articles d'habillement et chaussures » se trouvent parmi les trois premiers postes d'ajustement et un quart d'entre eux accordent au poste « Loisirs/spectacles » le même classement. La situation à Dakar est un peu atypique dans la mesure où une majorité des ménages déclare n'avoir ajusté aucun des postes budgétaires.

Tableau 25 : Postes ayant baissé dans les achats

Baisse dans les achats (%)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Alimentation, boissons et tabac	13,4	18,2	6,6	20,2	7,9	26,7	14,9
Habillement et chaussures	31,9	34,3	18,1	40,6	30,5	41,7	32,4
Logement, eau, électricité, téléphone	9,6	6,2	8,5	28,2	11,5	7,8	11,1
Equipement et entretien de la maison	24,4	28,5	14,8	43,2	26,4	30,4	27,0
Santé et soins personnels	10,7	12,6	6,6	18,5	7,8	16,4	11,5
Transport et communication	9,2	10,5	8,1	30,1	11,9	11,6	12,6
Education	5,6	7,5	3,1	25,3	9,0	7,1	8,7
Loisirs, spectacles	22,5	19,5	14,6	41,1	31,7	25,2	25,4
Aucun poste n'a baissé	45,6	22,0	6,8	3,2	70,9	23,6	23,0

Note : % de ménages ayant déclaré qu'un des **trois** premiers produits dont la consommation a baissé appartient au poste correspondant

Pour les ménages dont la consommation est en hausse, c'est principalement le poste « Alimentation, boissons, tabac » qui en bénéficie (sur l'ensemble des six villes, plus de 44 % des ménages l'ont cité

en premier). Ensuite, les dépenses supplémentaires sont effectuées principalement pour les postes « Logement, eau, électricité, téléphone » et « Santé et soins personnels ». **L'ajustement quantitatif de la consommation est donc bien réel.**

Tableau 26 : Postes ayant augmenté dans les achats

Augmentation dans les achats (%)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Alimentation, boissons et tabac	42,7	39,7	21,7	70,6	59,3	35,4	44,3
Habillement et chaussures	27,3	25,4	13,3	51,0	27,4	21,7	26,3
Logement, eau, électricité, téléphone	35,1	34,3	15,4	61,7	57,4	31,1	39,1
Équipement et entretien de la maison	19,3	12,6	9,5	41,5	28,3	13,8	20,2
Santé et soins personnels	33,9	35,6	22,0	69,8	49,1	28,9	38,7
Transport et communication	34,3	25,0	18,0	56,6	34,8	25,2	31,1
Éducation	29,4	27,7	19,1	59,0	25,0	21,1	28,2
Loisirs, spectacles	7,1	8,1	4,7	37,5	6,5	5,9	9,9
Aucun poste n'a augmenté	40,6	20,3	9,5	0,9	17,3	34,1	21,3

Note : % de ménages ayant déclaré qu'un des **cinq** premiers produits dont la consommation a augmenté appartient au poste correspondant

### Les stratégies des ménages pour contrecarrer les effets d'une baisse du pouvoir d'achat.

Pour faire face à une baisse du pouvoir d'achat, les ménages ne sont pas restés inactifs. Sensibles au niveau des prix, près d'un ménage sur quatre a changé de lieu d'achat vers des fournisseurs meilleur marché. Plus d'un autre quart choisit avec plus de soins les produits à acheter, en faisant jouer la concurrence, ce qui provoque une pression à la baisse sur les prix. Enfin, plus d'un ménage sur trois a été contraint d'acheter des quantités plus petites pour ces mêmes produits, sans avoir à changer de lieu d'achat. On peut classer les villes de la façon suivante : Cotonou et Dakar mettent en avant la

même stratégie, à savoir le ciblage de produits en cas de baisse du pouvoir d'achat, tandis que les ménages Ouagalais et Loméens choisissent avant tout d'acheter de plus petites quantités mais sans changer de lieu d'achat.

Pour le plus grand nombre de ménages, l'amenuisement du panier de consommation est privilégié. En revanche, ni les stratégies plus individualistes de repli sur la famille (on accueille moins d'invités chez soi), ni le renforcement des liens de solidarité (on reçoit plus de transferts en provenance de la ville ou de la campagne) n'ont été mobilisés pour desserrer la contrainte pesant sur les budgets.

Tableau 27 : Modes d'ajustement à la baisse du pouvoir d'achat (en % de ménages)

Mode d'ajustement	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Achat d'une petite quantité sans changer de lieu d'achat	29,1	45,8	27,6	34,5	15,3	41,1	31,3
Achat d'une même quantité mais ailleurs où c'est moins cher	26,5	19,7	35,0	31,2	10,8	28,0	23,6
Moins d'invités à la maison	5,7	4,3	12,0	5,5	8,5	2,5	6,1
Dons de la famille du village	2,5	1,1	1,8	1,0	0,7	1,1	1,3
Dons de la famille (hors village)	1,6	1,0	2,8	2,1	2,5	0,5	1,7
Choix bien soigné des produits particuliers achetés	29,9	17,2	17,2	22,4	36,5	26,0	26,5
Autres stratégies	4,7	10,9	3,6	3,1	25,8	0,8	9,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>% de ménages concernés</b>	<b>52,5</b>	<b>53,0</b>	<b>32,7</b>	<b>78,0</b>	<b>58,4</b>	<b>63,6</b>	<b>55,5</b>

### Transferts monétaires

De nombreux auteurs ont souligné l'importance des transferts entre ménages, comme mode de régulation socio-économique, voire politique, en Afrique. En particulier, on a pu avancer que c'est grâce à ce système généralisé de redistribution des

revenus et des rentes que le continent a réussi à éviter nombre d'explosions sociales. Pourtant, très peu de travaux statistiques sérieux ont tenté de quantifier ce phénomène.

Les transferts entre ménages peuvent prendre deux formes : soit des dons en nature (sous forme d'échanges de biens et services), soit des transferts

monétaires. L'enquête qui permet d'appréhender les derniers seulement, conduit donc à un bilan partiel.

### L'importance des réseaux de solidarité

Sur l'ensemble des six agglomérations, près de 64 % des ménages ont effectué des transferts monétaires tandis que 42,5 % en ont reçu. Par ailleurs, 22,7 % des ménages ne sont pas intégrés dans un réseau de redistribution du revenu primaire,

que ce soit à titre de donateur ou de bénéficiaire. Ce résultat illustre une spécificité proprement africaine : **les réseaux de solidarité sont relativement forts**. Quelle que soit la ville considérée, les ménages des grandes métropoles sont relativement plus nombreux à donner qu'à recevoir de l'argent. A l'exception de Dakar, proportionnellement, la part des ménages donateurs sans être bénéficiaires est plus élevée que celle des ménages qui sont à la fois donateurs et bénéficiaires.

Tableau 28 : Répartition des ménages selon les transferts monétaires reçus ou versés (en % de ménages)

Type de transfert	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Ménages ayant versé des transferts monétaires	70,9	64,1	40,8	66,7	74,7	63,6	63,8
Ménages ayant reçu des transferts monétaires	41,4	40,2	28,6	48,2	55,7	38,3	42,5
<b>Type de transfert monétaire</b>							
Transferts versés et reçus	30,8	28,6	13,2	31,0	41,5	25,7	29,0
Transferts versés et non reçus	40,1	35,5	27,6	35,7	33,2	37,9	34,8
Transferts non versés et reçus	10,6	11,6	15,4	17,2	14,3	12,6	13,5
Aucun transfert	18,5	24,3	43,8	16,1	11,0	23,8	22,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le type de ménages dessine les contours de la solidarité entre ménages. En proportion, les « ménages publics » et les « ménages privés formels » viennent en tête, pour ce qui est des donations, avec environ sept ménages sur dix ayant effectué des transferts monétaires. Les ménages dirigés par des actifs travaillant dans l'informel participent également très fortement aux réseaux de

solidarité, les deux tiers d'entre eux se présentant comme donateurs. Logiquement, c'est chez les « ménages inactifs ou chômeurs » qu'on trouve le plus de bénéficiaires, près de 55 % d'entre eux ont reçu des transferts monétaires. Ce résultat est d'une relative homogénéité dans chaque ville, Bamako se distinguant toutefois avec des proportions nettement plus faibles qu'ailleurs.

Tableau 29 : Type de transferts monétaires selon le type de ménages (en % de ménages)

Type de transferts	Type de ménages	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Ménages ayant versé des transferts monétaires	Public	85,1	70,8	45,8	76,0	77,0	75,6	70,9
	Privé formel	74,1	68,9	47,6	62,7	78,9	71,7	68,9
	Privé informel	72,1	62,7	40,6	66,0	77,4	62,1	63,7
	Chômeur, inactif	52,7	59,3	33,3	61,9	68,6	55,6	57,1
	<b>Ensemble</b>	<b>70,9</b>	<b>64,1</b>	<b>40,8</b>	<b>66,6</b>	<b>74,7</b>	<b>63,6</b>	<b>63,8</b>
Ménages ayant reçu des transferts monétaires	Public	39,6	37,4	30,2	35,1	48,6	35,3	38,0
	Privé formel	38,9	44,0	24,1	45,3	56,1	32,7	41,0
	Privé informel	38,7	36,0	27,0	47,6	49,8	35,4	38,8
	Chômeur, inactif	55,2	49,0	34,0	61,1	65,5	54,8	54,8
	<b>Ensemble</b>	<b>41,4</b>	<b>40,2</b>	<b>28,6</b>	<b>48,3</b>	<b>55,7</b>	<b>38,3</b>	<b>42,5</b>

La typologie des ménages fondée sur les quartiles de consommation par tête souligne également le caractère plus souvent bienfaiteur des ménages les plus riches (74,5 % contre 54,4 % pour le

1<sup>er</sup> quartile). En revanche, il est curieux de constater que la part des ménages bénéficiaires de transferts selon le quartile est relativement semblable pour chaque quartile de ménages.

Tableau 30 : Type de transferts monétaires selon le quartile de dépense par tête (en % de ménages)

Type de transferts	Quartile de dépense par tête	Cotonou	Ouagadougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Ménages ayant versé des transferts monétaires	1er quartile	75,6	51,5	30,4	47,4	64,0	52,8	54,4
	2ème quartile	58,9	55,6	38,7	68,6	72,8	64,4	60,3
	3ème quartile	69,2	72,0	44,0	72,8	75,4	64,0	66,3
	4ème quartile	79,8	77,5	49,8	77,7	86,6	73,1	74,5
	<b>Ensemble</b>	<b>70,9</b>	<b>64,1</b>	<b>40,8</b>	<b>66,7</b>	<b>74,7</b>	<b>63,6</b>	<b>63,8</b>
Ménages ayant reçu des transferts monétaires	1er quartile	42,0	36,8	29,2	55,1	54,4	40,0	43,0
	2ème quartile	40,3	38,8	24,9	44,3	59,6	34,9	41,3
	3ème quartile	43,1	45,4	32,5	47,8	58,9	40,3	45,3
	4ème quartile	40,1	39,9	27,9	45,9	50,3	37,8	40,6
	<b>Ensemble</b>	<b>41,4</b>	<b>40,2</b>	<b>28,6</b>	<b>48,3</b>	<b>55,7</b>	<b>38,3</b>	<b>42,5</b>

### Les transferts nets : les ménages urbains donnent plus qu'ils ne reçoivent.

Pour apprécier l'importance des transferts monétaires entre ménages, les résultats précédents demandent à être pondérés par les montants en jeu. Cependant, il convient de garder à l'esprit la « fragilité statistique » des tableaux ci-dessous. En effet, la petite taille de l'échantillon est d'autant plus préjudiciable que la structure des transferts, suivant qu'ils sont versés ou perçus, est asymétrique. Si on peut penser obtenir un bon estimateur des transferts reçus, les transferts versés risquent d'être sous-estimés dans la mesure où ceux-ci sont plus dépendants de très riches donateurs dont la

probabilité d'entrer dans l'échantillon est relativement faible.

Le montant annuel moyen des transferts versés est de 124 800 FCFA alors que le montant perçu est de 98 100 FCFA. Le solde montre que dans l'ensemble, **les ménages des principales agglomérations donnent plus qu'ils ne reçoivent**. Ce résultat n'est pas vrai pour les « ménages inactifs ou chômeurs », qui reçoivent plus qu'ils ne donnent.

Globalement, les ménages « récupèrent » près de 80 % de l'argent qu'ils ont donné. L'équilibre est presque total à Bamako et à Dakar où les ménages donnent pratiquement autant qu'ils reçoivent. Ce n'est pas le cas dans les autres villes, notamment à Cotonou et à Ouagadougou où les ménages reçoivent au plus, la moitié de ce qu'ils donnent.

Tableau 31 : Montant moyen annuel des transferts monétaires suivant le secteur institutionnel du chef de ménage (en milliers de FCFA)

Type de transfert	Type de ménages	Cotonou	Ouagadougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Transferts versés	Public	130,6	174,7	193,3	216,1	193,9	86,9	168,9
	Privé formel	96,3	259,5	177,6	215,3	175,8	84,6	161,9
	Privé informel	104,5	131,6	105,5	129,4	174,3	49,1	112,0
	Chômeur inactif	32,7	66,8	91,1	82,9	176,1	75,8	107,1
	<b>Ensemble</b>	<b>95,1</b>	<b>142,8</b>	<b>124,6</b>	<b>138,9</b>	<b>177,3</b>	<b>61,6</b>	<b>124,8</b>
Transferts reçus	Public	67,1	96,1	111,1	55,6	214,3	32,2	103,1
	Privé formel	31,5	102,4	150,3	46,9	101,5	33,0	84,1
	Privé informel	44,5	36,4	104,9	78,8	132,5	45,9	73,7
	Chômeur inactif	74,1	83,4	177,6	127,2	245,3	102,2	160,3
	<b>Ensemble</b>	<b>49,6</b>	<b>65,4</b>	<b>128,3</b>	<b>83,4</b>	<b>173,4</b>	<b>52,2</b>	<b>98,1</b>

**Tableau 31** : Montant moyen annuel des transferts monétaires suivant le secteur institutionnel du chef de ménage (en milliers de FCFA) (suite)

Type de transfert	Type de ménages	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Transferts versés / consommation des ménages (%)	Public	4,7	7,0	5,5	9,8	5,4	6,0	6,1
	Privé formel	3,9	9,8	6,1	7,0	5,5	6,1	6,2
	Privé informel	5,5	9,4	5,0	7,8	6,8	4,7	6,3
	Chômeur inactif	1,8	3,8	3,5	5,0	4,9	5,6	4,4
	<b>Ensemble</b>	<b>4,6</b>	<b>7,8</b>	<b>4,9</b>	<b>7,6</b>	<b>5,7</b>	<b>5,3</b>	<b>5,8</b>
Transferts reçus / consommation des ménages (%)	Public	2,4	3,8	3,1	2,5	6,0	2,2	3,7
	Privé formel	1,3	3,9	5,2	1,5	3,2	2,4	3,2
	Privé informel	2,3	2,6	5,0	4,8	5,1	4,4	4,2
	Chômeur inactif	4,0	4,8	6,9	7,6	6,8	7,6	6,5
	<b>Ensemble</b>	<b>2,4</b>	<b>3,6</b>	<b>5,1</b>	<b>4,6</b>	<b>5,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>

Cependant, **il convient de relativiser le pouvoir redistributif des transferts entre ménages**. En effet, le montant des transferts est une fonction croissante des revenus. Ainsi, le quartile le plus pauvre ne reçoit en moyenne que 47 800 FCFA par an, alors que pour les plus riches, ce montant dépasse 162 400 FCFA. En termes de transferts

nets, le solde est positif pour les trois premiers quartiles et négatif pour le 4<sup>ème</sup> quartile. Rapporté aux dépenses de consommation, le montant moyen des transferts monétaires bruts (versés ou reçus) est négligeable. Ainsi, pour l'ensemble des ménages, les transferts versés ne représentent que 5,8 % de la consommation annuelle.

**Tableau 32** : Montant moyen annuel des transferts monétaires suivant le quartile de dépense par tête (en milliers de FCFA)

Type de transferts	Quartile de dépense par tête	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Ménages ayant versé des transferts monétaires	1er quartile	56,6	139,1	43,6	50,0	70,6	19,9	62,2
	2ème quartile	65,4	65,8	85,1	61,9	151,8	62,6	87,9
	3ème quartile	97,5	102,7	126,8	101,0	186,3	63,8	118,0
	4ème quartile	160,8	263,9	243,0	342,2	300,5	100,2	231,2
	<b>Ensemble</b>	<b>95,1</b>	<b>142,8</b>	<b>124,6</b>	<b>138,9</b>	<b>177,3</b>	<b>61,6</b>	<b>124,8</b>
Ménages ayant reçu des transferts monétaires	1er quartile	36,6	18,7	43,9	38,1	89,5	37,5	47,8
	2ème quartile	38,1	41,4	110,9	57,4	156,7	39,0	80,6
	3ème quartile	52,8	66,2	163,2	103,5	153,0	50,3	101,8
	4ème quartile	71,0	135,5	195,4	134,5	294,6	82,0	162,4
	<b>Ensemble</b>	<b>49,6</b>	<b>65,4</b>	<b>128,3</b>	<b>83,4</b>	<b>173,4</b>	<b>52,2</b>	<b>98,1</b>
Transferts versés / consommation des ménages (%)	1er quartile	4,5	9,0	2,3	3,3	4,5	3,4	4,5
	2ème quartile	4,3	4,3	5,1	9,4	7,5	9,4	6,2
	3ème quartile	2,2	3,8	3,0	2,7	4,5	2,5	3,2
	4ème quartile	14,2	17,5	10,6	24,2	6,4	11,3	10,6
	<b>Ensemble</b>	<b>4,6</b>	<b>7,8</b>	<b>4,9</b>	<b>7,6</b>	<b>5,7</b>	<b>5,3</b>	<b>5,8</b>
Transferts reçus / consommation des ménages (%)	1er quartile	2,9	1,2	2,3	2,5	5,6	6,4	3,4
	2ème quartile	2,5	2,7	6,7	8,7	7,7	5,8	5,7
	3ème quartile	1,2	2,5	3,9	2,8	3,7	2,0	2,8
	4ème quartile	6,3	9,0	8,5	9,5	6,3	9,3	7,4
	<b>Ensemble</b>	<b>2,4</b>	<b>3,6</b>	<b>5,1</b>	<b>4,6</b>	<b>5,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>

---

## Conclusion

---

Au-delà de spécificités nationales, la consommation des six agglomérations présente de fortes similitudes et un certain nombre de caractéristiques communes méritent d'être soulignées :

- quel que soit l'indicateur retenu, les dépenses en valeur absolue, les dépenses par tête ou par unité de consommation, et selon la typologie des ménages axée sur le secteur institutionnel, les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel, dits « *ménages privés informels* », se trouvent en bas de l'échelle tandis que les "*ménages formels*" (publics ou privés) se placent toujours en tête du classement par catégorie de ménages ;
- l'autre typologie utilisée dans cette analyse, classant les ménages selon le niveau de richesse déterminé en fonction du montant de leur consommation, fournit des informations intéressantes en terme d'inégalités : en premier lieu et en moyenne, la consommation par tête du troisième quartile est près de trois fois supérieure à celle du quartile le plus pauvre. En second lieu, et conformément à la théorie économique, les indices de Gini, oscillant entre 0,36 à Dakar et 0,43 à Ouagadougou, se situent largement en-dessous des indices de Gini calculés sur les revenus totaux des ménages relevés lors de la phase 1, enquête emploi (entre 0,51 à Dakar et 0,62 à Lomé) ;
- les céréales restent les aliments de base des six villes étudiées. S'agissant du riz, avec une consommation moyenne estimée à 290 grammes par jour et par personne, les Bamakois devancent les Dakarois. Sur l'ensemble des villes, un tiers de la consommation alimentaire est consacré aux céréales ;
- en termes de fréquentations des lieux d'achat, le secteur informel a, de très loin, la préférence des consommateurs. Globalement, les ménages s'adressent au secteur informel dans 95 % des cas. Si on pondère cette fréquence d'achat par la valeur de la consommation correspondante, cette domination écrasante de l'informel est toujours vérifiée sans ambiguïté : la part de marché du secteur informel représente 78 % sur l'ensemble des six villes ;
- pour les choix des lieux d'achat, la *proximité* et la faiblesse des *prix* constituent les avantages du secteur informel, alors que la *qualité* et le fait que les biens ou services *ne se trouvent pas ailleurs* constituent les principaux atouts du secteur formel ;
- si, en général, le secteur informel constitue un lieu d'approvisionnement bon marché, il ne sert

pas seulement les franges les plus pauvres de la population. Toutes les couches sociales, y compris les mieux loties, s'adressent à lui pour satisfaire leurs besoins : ainsi, 68 % de la consommation du quartile le plus riche provient du secteur informel (89 % pour le quartile le plus pauvre) ;

- la part des importations varie d'une ville à l'autre, d'un quart à Dakar et à Bamako jusqu'à un peu moins de la moitié à Ouagadougou et à Niamey, Cotonou et Lomé se situant dans des positions intermédiaires. Sur l'ensemble des villes, la part des produits importés représente un tiers de la consommation ;
- sur les douze derniers mois, environ un ménage sur trois déclare avoir vu ses revenus baisser, ce qui entraîne une baisse dans la consommation, touchant plus d'un cinquième des ménages sur l'ensemble des villes. En effet, plus d'un tiers des ménages ont puisé dans leur épargne pour tenter de réduire la chute de leur niveau de consommation. L'analyse des soldes d'opinion sur la variation des revenus, de la consommation et l'épargne met en avant la situation préoccupante des ménages à Lomé, confirmant les résultats obtenus lors des deux phases précédentes (faiblesse des revenus de l'emploi et des indicateurs économiques du secteur informel). A l'opposé, Dakar confirme sa position en tête de classement des villes ;
- le phénomène de réseaux de solidarité qui se manifeste par les transferts monétaires entre ménages reste très important : près de 64 % des ménages ont effectué des transferts tandis que 43 % en ont reçus. Mais plus d'un ménage sur cinq n'a effectué aucun transfert, que ce soit à titre de donateur que de bénéficiaire. Quelle que soit la ville considérée, les « *ménages publics* » sont les premiers donateurs tandis que les « *ménages inactifs/chômeurs* » sont les premiers bénéficiaires. Le solde des montants versés ou reçus montre que dans l'ensemble, les ménages des principales agglomérations donnent plus qu'ils ne reçoivent.

Au terme de cette première analyse comparative, l'enquête met en évidence l'homogénéité des structures de consommation et des comportements des ménages dans leurs décisions d'acheter un produit dans le secteur formel ou informel. Cette mine d'informations collectées pour chaque produit permettrait de nombreuses autres exploitations statistiques. Enfin, séparément ou combinée aux enquêtes sur l'emploi et sur le secteur informel, l'enquête consommation offre la possibilité d'études plus approfondies concernant la lutte contre la pauvreté, principal objectif des politiques économiques en Afrique pour de longues années encore.

<b>La consommation des ménages en chiffres dans les six principales agglomérations de l'UEMOA (2001-2004)</b>						
<i>Données générales</i>	<b>Cotonou</b>	<b>Ouaga- dougou</b>	<b>Bamako</b>	<b>Niamey</b>	<b>Dakar</b>	<b>Lomé</b>
Consommation totale des ménages (en milliards FCFA)	368,5	298,2	476,4	227,1	807,4	240,6
Consommation annuelle moyenne par ménage (en milliers FCFA)	2 084	1 821	2 519	1 823	3 117	1 172
Consommation annuelle moyenne par tête (en milliers FCFA)	449	292	365	288	409	313
Consommation annuelle moyenne par tête du quartile le plus pauvre (en milliers FCFA)	188	105	157	123	194	144
Consommation annuelle moyenne par tête du quartile le plus riche (en milliers FCFA)	1 221	832	874	688	1 036	786
Part de l'auto-consommation dans la consommation totale	0,5	0,6	1,7	1,9	1,0	0,2
Part des importations dans la consommation totale des ménages (services exclus)	37,2	43,1	28,1	48,7	23,5	38,8
Consommation alimentaire annuelle moyenne par tête (services exclus) (en milliers de FCFA)	131	82	130	97	153	87
Part de l'alimentation dans la consommation totale	31,6	30,5	38,0	37,9	40,2	29,9
<i>Lieux d'achat</i>						
Montant annuel de la consommation fournie par le secteur informel (en milliards FCFA)	261,4	197,0	344,0	165,2	545,7	193,7
Part de la consommation totale des ménages fournie par le secteur informel	76,5	72,2	81,0	80,5	75,7	84,0
Part de la consommation du quartile le plus pauvre fournie par le secteur informel	91,0	87,4	94,6	91,3	86,0	90,3
Part de la consommation du quartile le plus riche fournie par le secteur informel	66,8	62,5	72,9	70,4	64,2	78,2
<i>Choix du lieu d'achat</i>						
Première raison du choix du secteur informel par les consommateurs : <i>la proximité</i>	40,8	55,3	40,5	38,5	50,7	36,2
Seconde raison du choix du secteur informel par les consommateurs : <i>les prix faibles</i>	38,8	25,4	38,2	36,9	22,4	39,2
Première raison du choix du secteur formel par les consommateurs : <i>la qualité</i>	54,2	35,8	46,5	53,2	31,7	38,7
Seconde raison du choix du secteur formel par les consommateurs : <i>pas d'alternative</i>	16,2	21,5	20,6	15,7	41,4	27,6
<i>Evolution depuis un an</i>						
Pourcentage de ménages qui déclarent que leur consommation a baissé	20,0	22,7	25,6	21,8	12,1	36,7
Première stratégie adoptée : <i>achat de quantités plus petites sans changer de lieu d'achat</i>	29,1	45,8	27,6	34,5	15,3	41,1
Deuxième stratégie adoptée : <i>on choisit avec plus de soin les produits qu'on achète</i>	29,9	17,2	17,2	22,4	36,5	26,0
Troisième stratégie adoptée : <i>achat de la même quantité, mais on va où c'est moins cher</i>	26,5	19,7	35,0	31,2	10,8	28,0
<i>Les transferts entre ménages</i>						
Pourcentage de ménages ayant versé et perçu des transferts	30,8	28,6	13,2	31	41,5	25,7
Pourcentage de ménages ayant versé et non perçu de transfert	40,1	35,5	27,6	35,7	33,2	37,9
Pourcentage de ménages n'ayant pas versé mais perçu des transferts	10,6	11,6	15,4	17,2	14,3	12,6
Pourcentage de ménages n'ayant effectué aucun transfert	18,5	24,3	43,8	16,1	11,0	23,8
Montant annuel moyen des transferts versés par ménage (en milliers FCFA)	95,1	142,8	124,6	138,9	177,3	61,6
Montant annuel moyen des transferts perçus par ménage (en milliers FCFA)	49,6	65,4	128,3	83,4	173,4	52,2
Montant moyen annuel des transferts versés par les ménages les plus pauvres (en milliers FCFA)	56,6	139,1	43,6	50,0	70,6	19,9
Montant moyen annuel des transferts versés par les ménages les plus riches (en milliers FCFA)	160,8	263,9	243,0	342,2	300,5	100,2
Montant moyen annuel des transferts perçus par les ménages les plus pauvres (en milliers FCFA)	36,6	18,7	43,9	38,1	89,5	37,5
Montant moyen annuel des transferts perçus par les ménages les plus riches (en milliers FCFA)	71,0	135,5	195,4	134,5	294,6	82,0

## Références bibliographiques

### Publications nationales

**INSAE (2005)**, « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Cotonou », Premiers résultats de la phase 3. Bénin.

**INSD (2005)**, « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Ouagadougou », Premiers résultats de la phase 3. Burkina.

**DNSI (2005)**, « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Bamako », Premiers résultats de la phase 3. Mali.

**DSCN (2005)**, « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Niamey », Premiers résultats de la phase 3. Niger.

**DPS (2005)**, « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Dakar », Premiers résultats de la phase 3. Sénégal.

**DGSCN (2005)**, « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Lomé », Premiers résultats de la phase 3. Togo.

### Autres publications

**AFRISTAT (1999)**, « Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel », *Série Méthodes* n°2, Décembre.

**AFRISTAT, DIAL (2001)**, « Méthodologie de réalisation d'une enquête 1-2-3 dans les principales agglomérations des pays de l'UEMOA », Juin.

**DIAL (2001)**, *L'enquête 1-2-3 : un dispositif original de suivi de la pauvreté*.

**DIAL, DSCN (1994)**, « L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé », *STATECO* n°78. Juin.

**DUBOIS J.L. et MARNIESSE S. (1997)**, « Mettre en valeur le lien entre pauvreté et formes d'emploi au Bangladesh : un objectif pour une adaptation de l'enquête 1-2-3. », Document de travail DIAL n° 1997-12/T1, Paris, 30 p.

**MADIO (1998, 2001, 2004)**, « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de la phase 3 », INSTAT Madagascar.

**ROUBAUD F. (dir.) (2000)**, « Le projet Madio à Madagascar : l'information statistique au service du débat démocratique sur la politique économique », *STATECO* n°95-96-97.